

Communauté de communes des Quatre Rivières



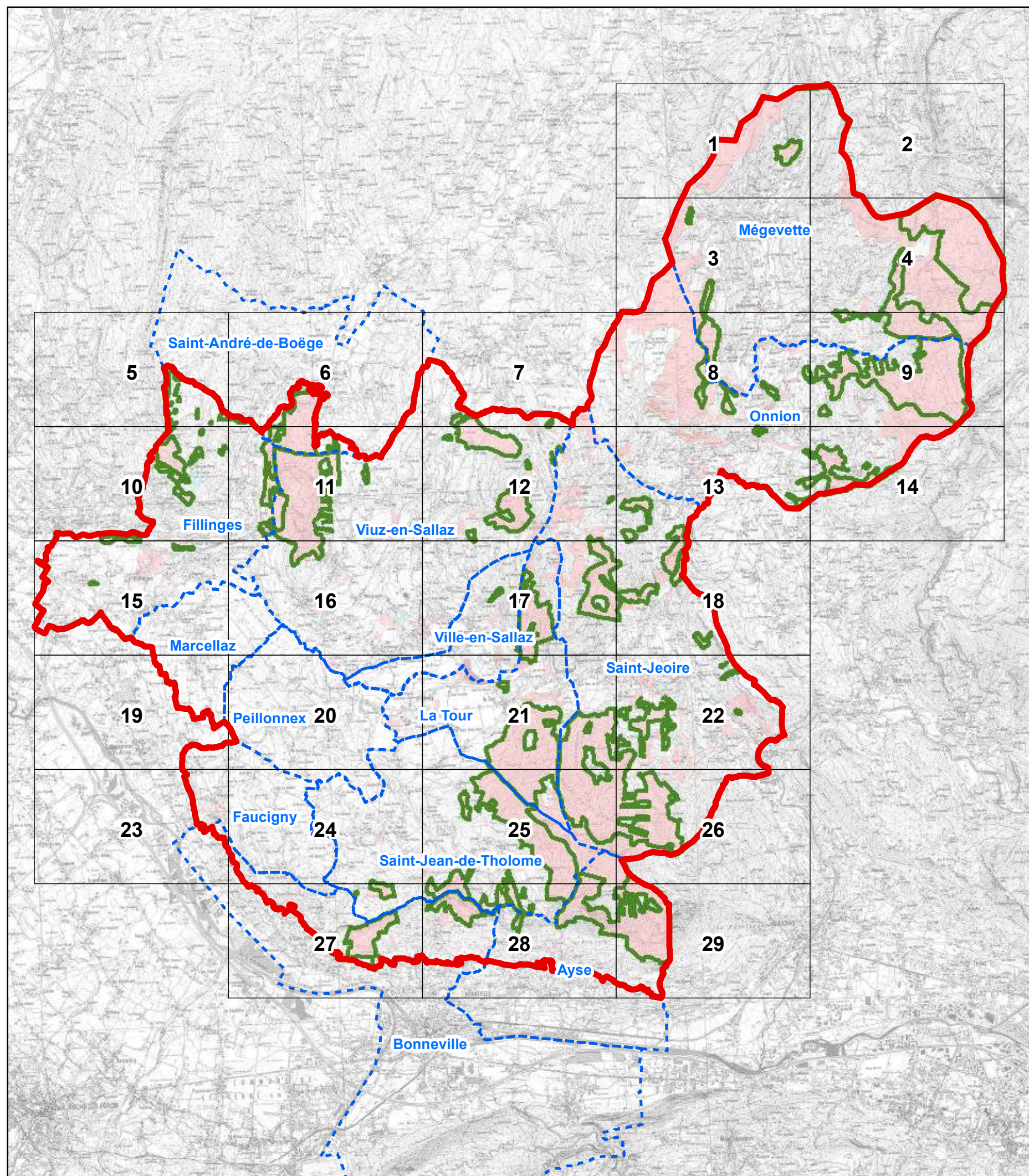
Schéma de desserte multifonctionnel

Cartes des projets d'infrastructures
et du foncier

Atlas de 29 cartes
Version 2 - 30/09/19



ONF Annecy - Pôle SIG/BE
Septembre 2019 - OF/WB
avec la participation de la SEA 74 et du CRPF

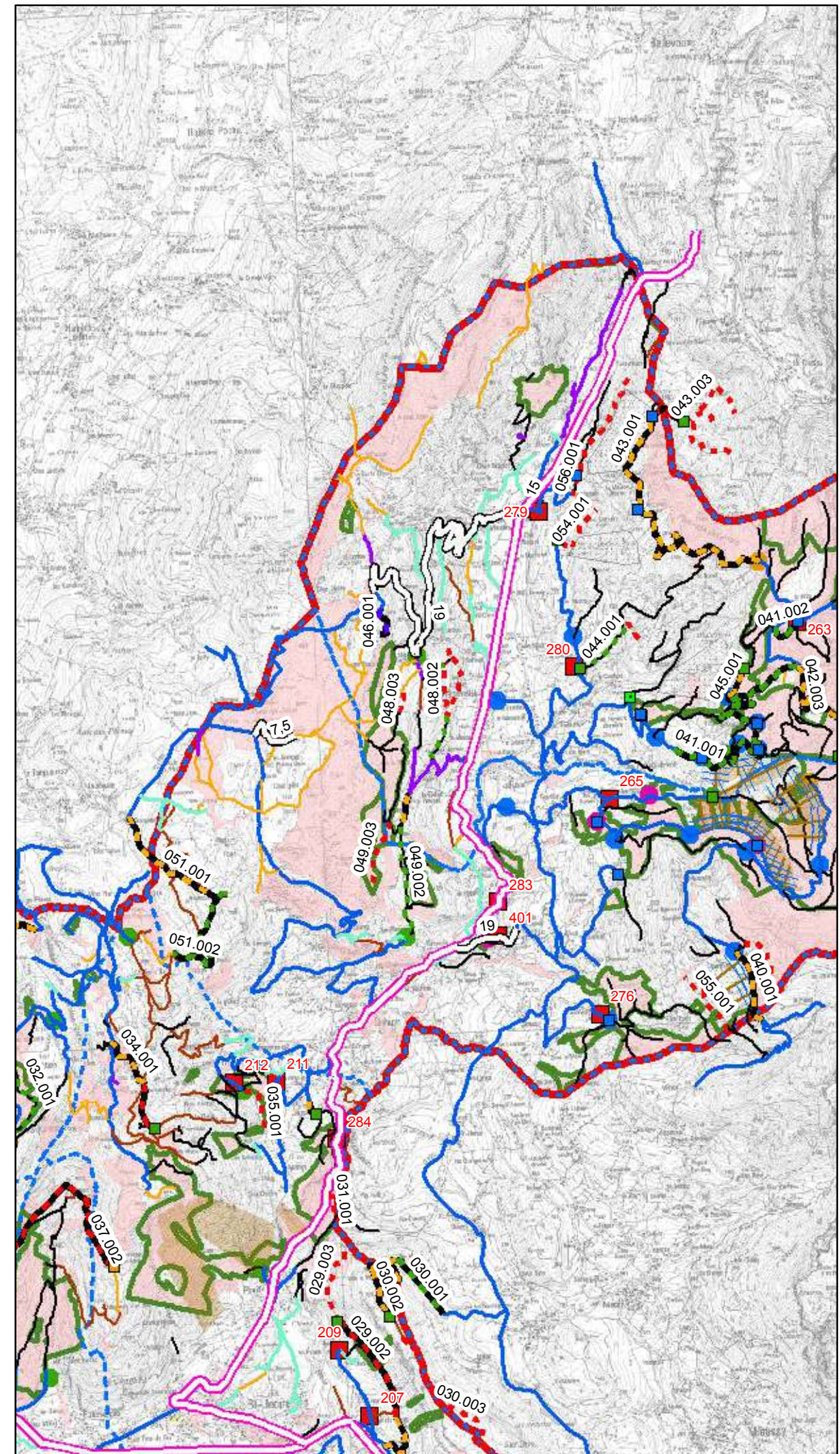


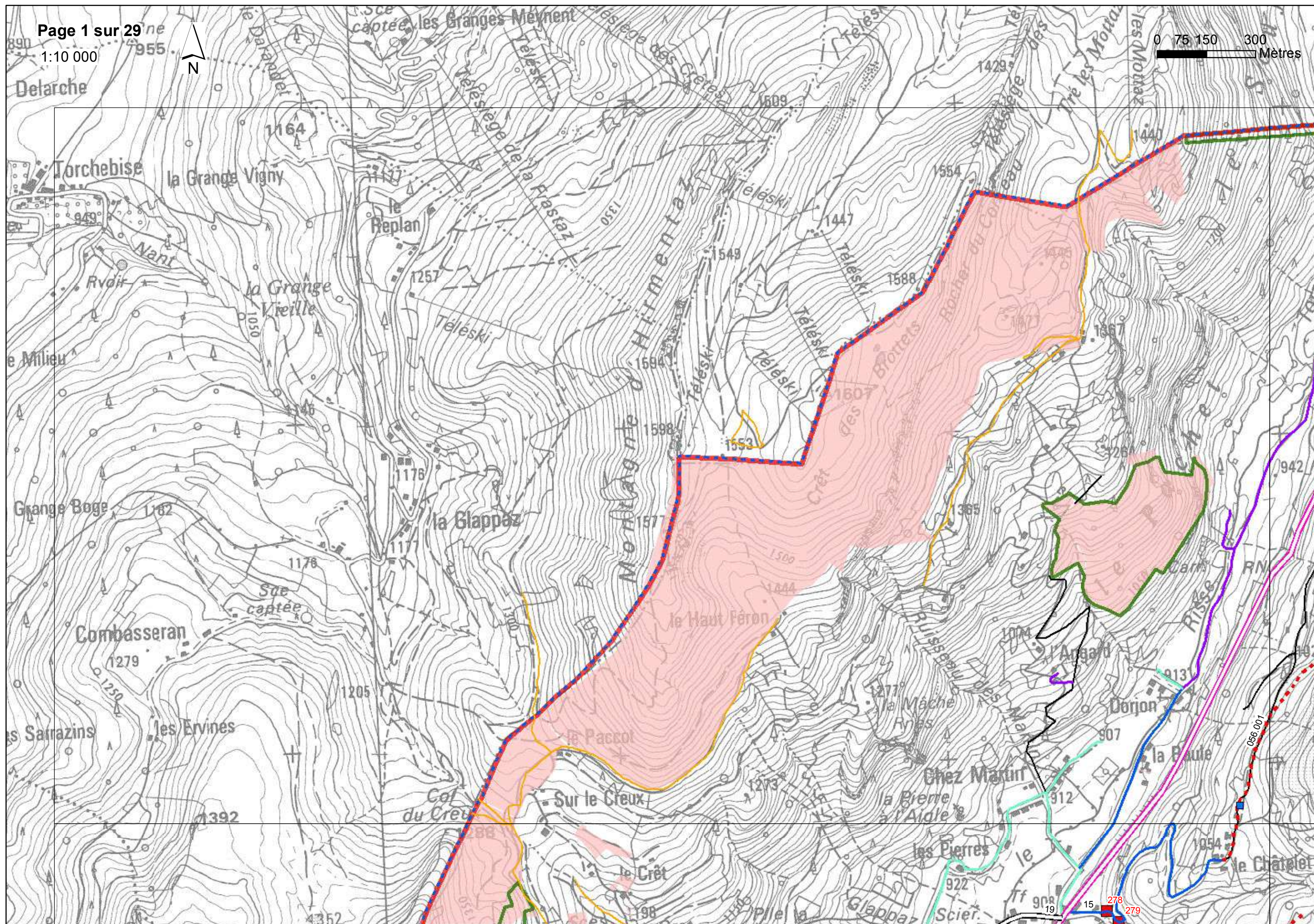
Communauté de communes des Quatre Rivières



Schéma de desserte multifonctionnel Carte des projets d'infrastructures et du foncier Légende des cartes

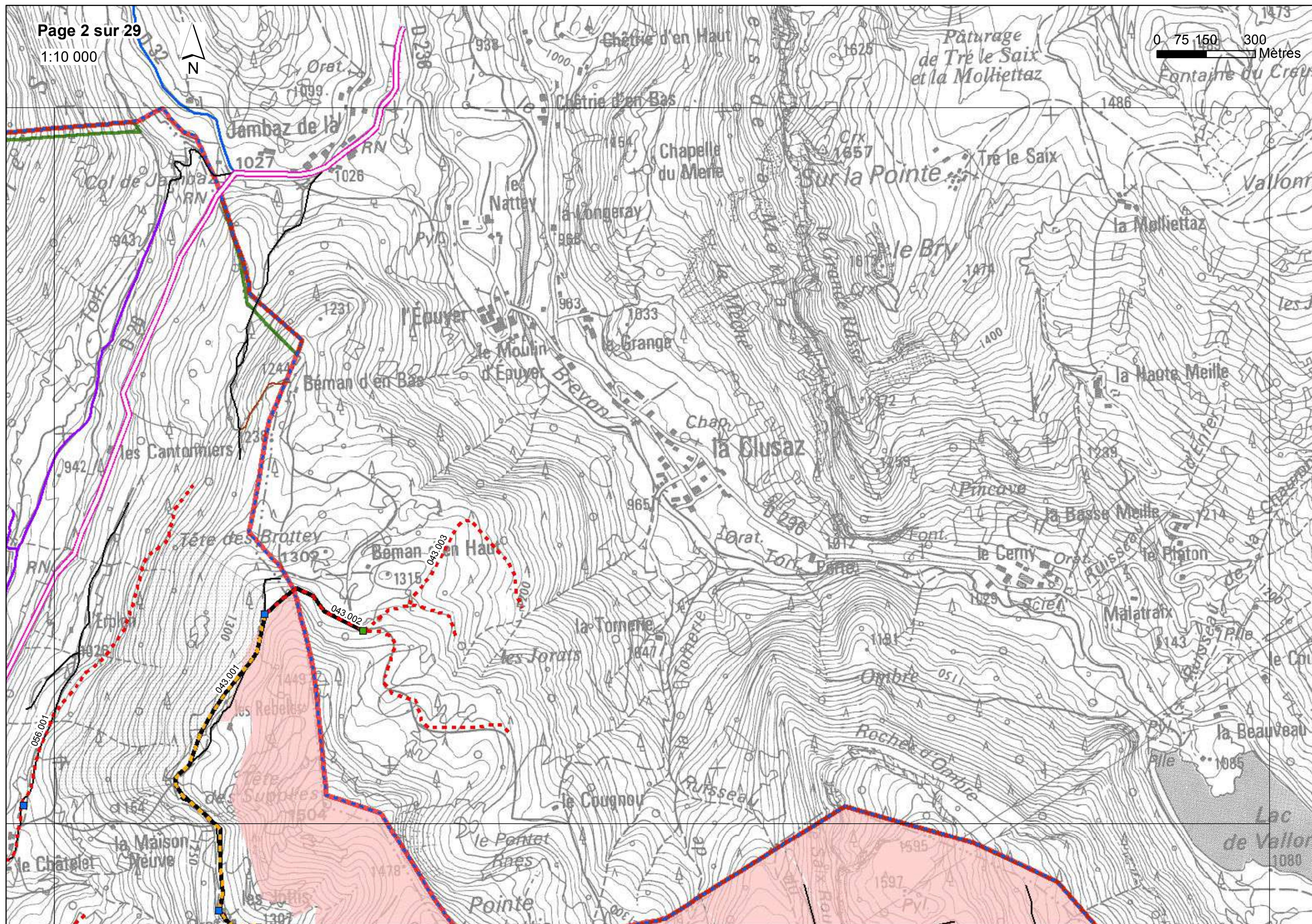
- Périmètre de l'étude
- Limite communale
- Nature de propriété**
 - Commune
 - Autre collectivité
 - Forêt relevant du régime forestier
 - Privé
- Desserte existante**
 - Piste
 - Piste pastorale
 - Piste sylvo-pastorale
 - Route à grumier
 - Route pastorale
 - Route à véhicule léger
- Réglementation de tonnage**
 - Limitation de tonnage spécifique
 - Itinéraire des bois ronds (57t)
- Obstacle existant**
 - Point noir routier (pour Grumiers)
- Annexe existante**
 - Place de dépôt
 - Place de dépôt et de retournement
 - Place de retournement
 - Surlargeur
- Tracé de câble antérieur
- Zone desservie par câble**
 - actuellement
 - après réalisation des projets
- PROJET**
 - Abandon
- Projets d'annexes**
 - parking
 - place de dépôt
 - place de dépôt/retournement
 - place de retournement
- Projet de desserte**
 - Amélioration de piste
 - Création de piste
 - Amélioration de route à grumier
 - Création de route à grumier
 - Transformation de piste en route à grumier
 - Création de piste pastorale
 - Projet de desserte (scénario 2)
 - Projet câble

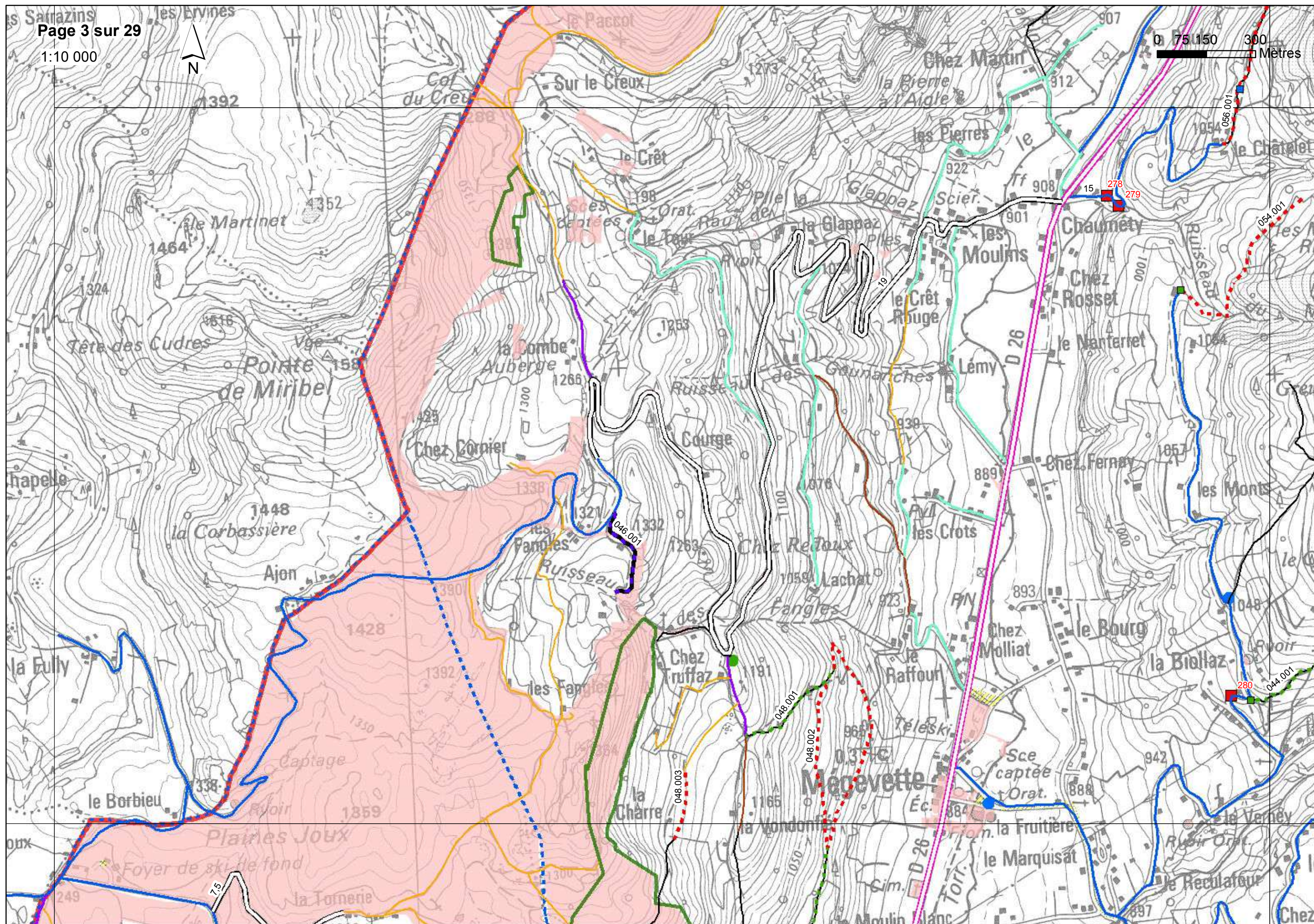


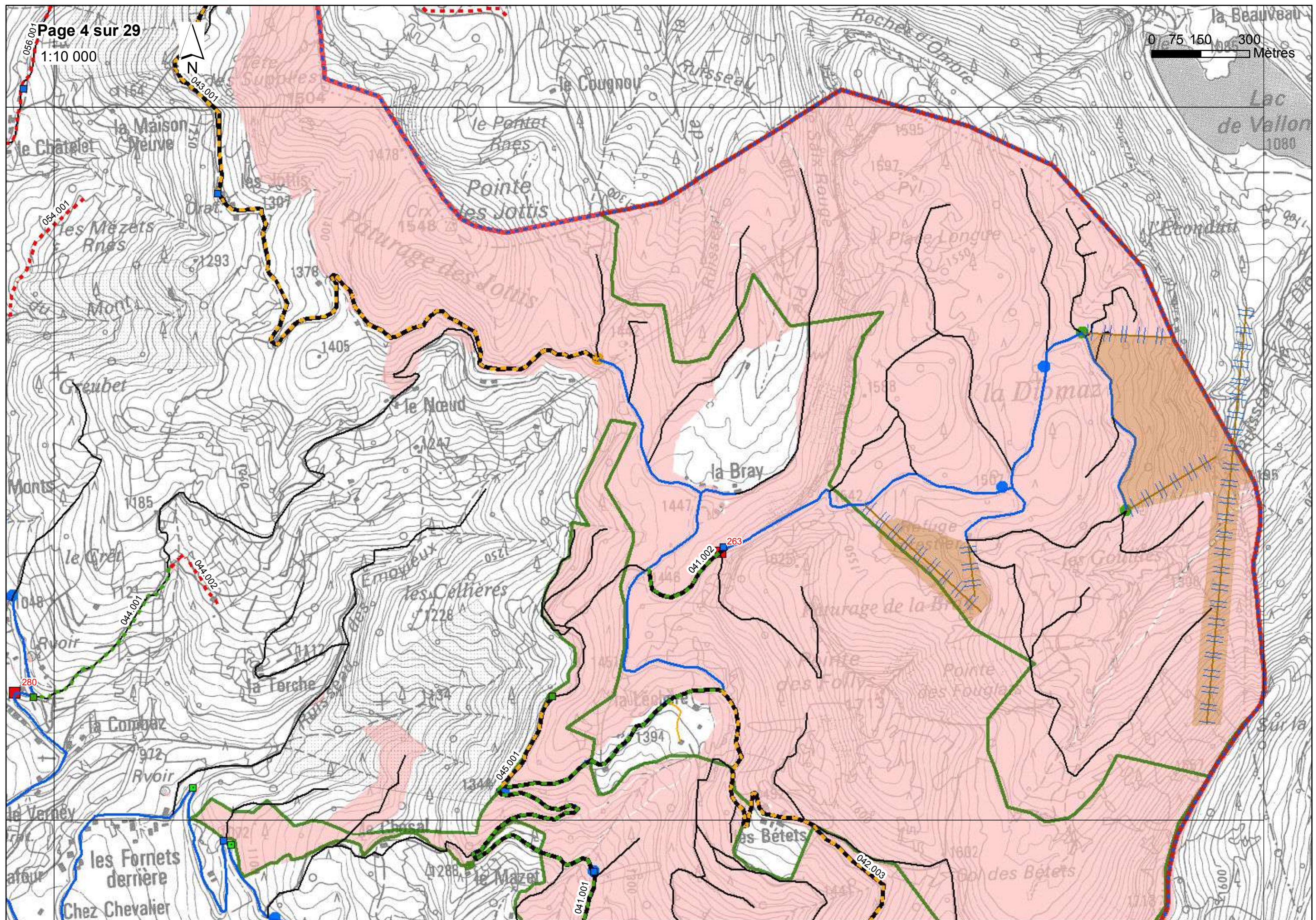




0 75 150 300 Mètres

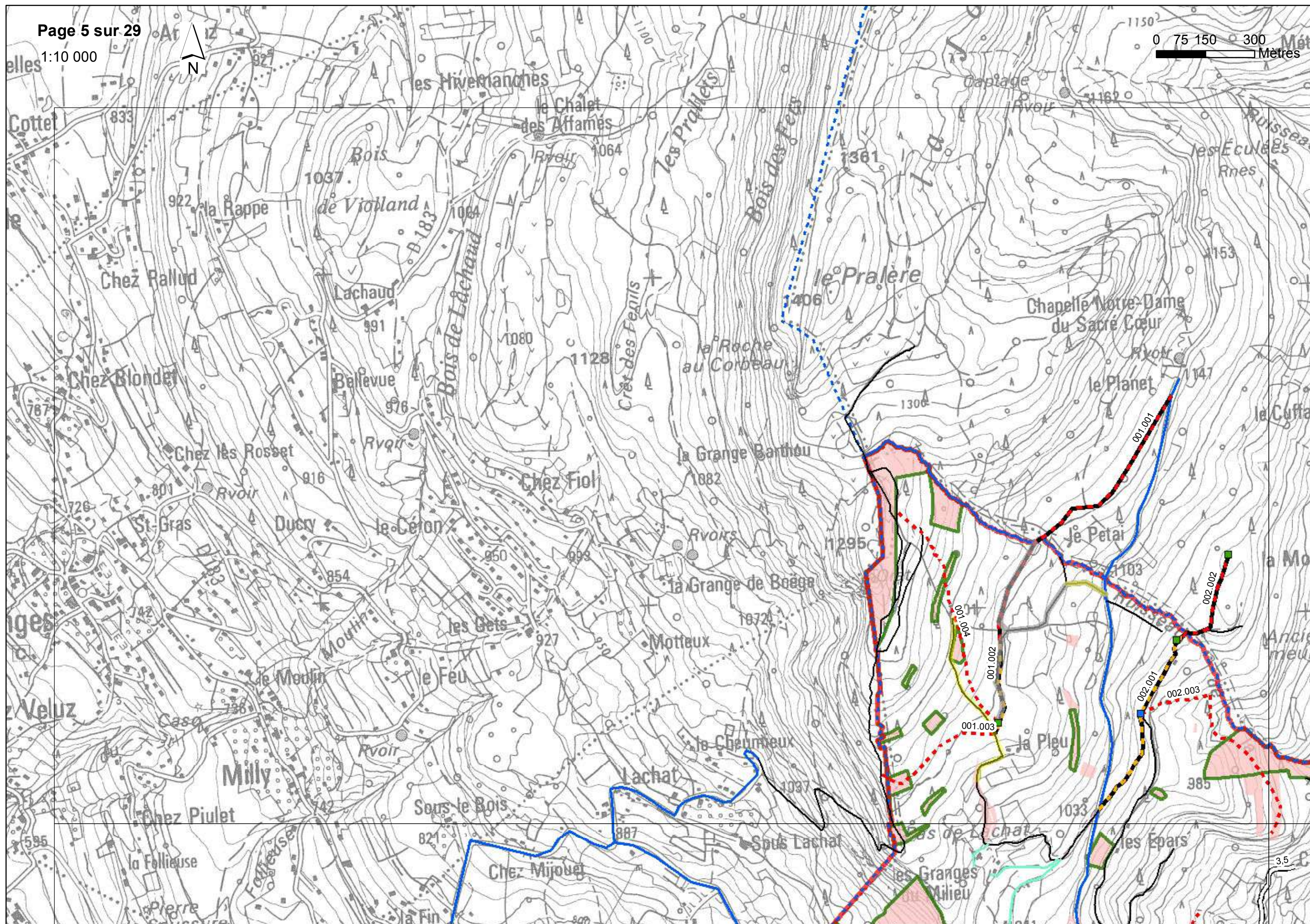






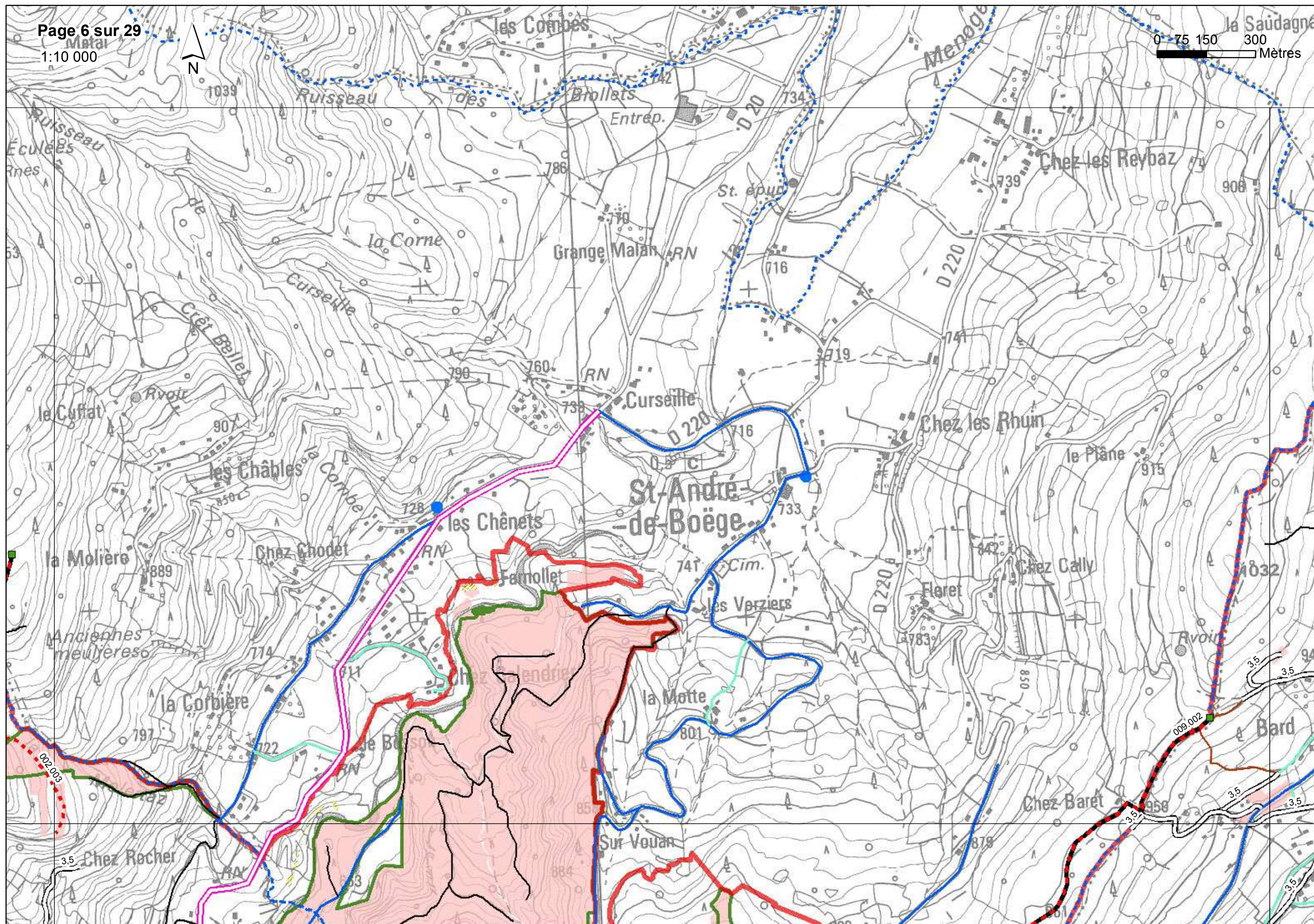


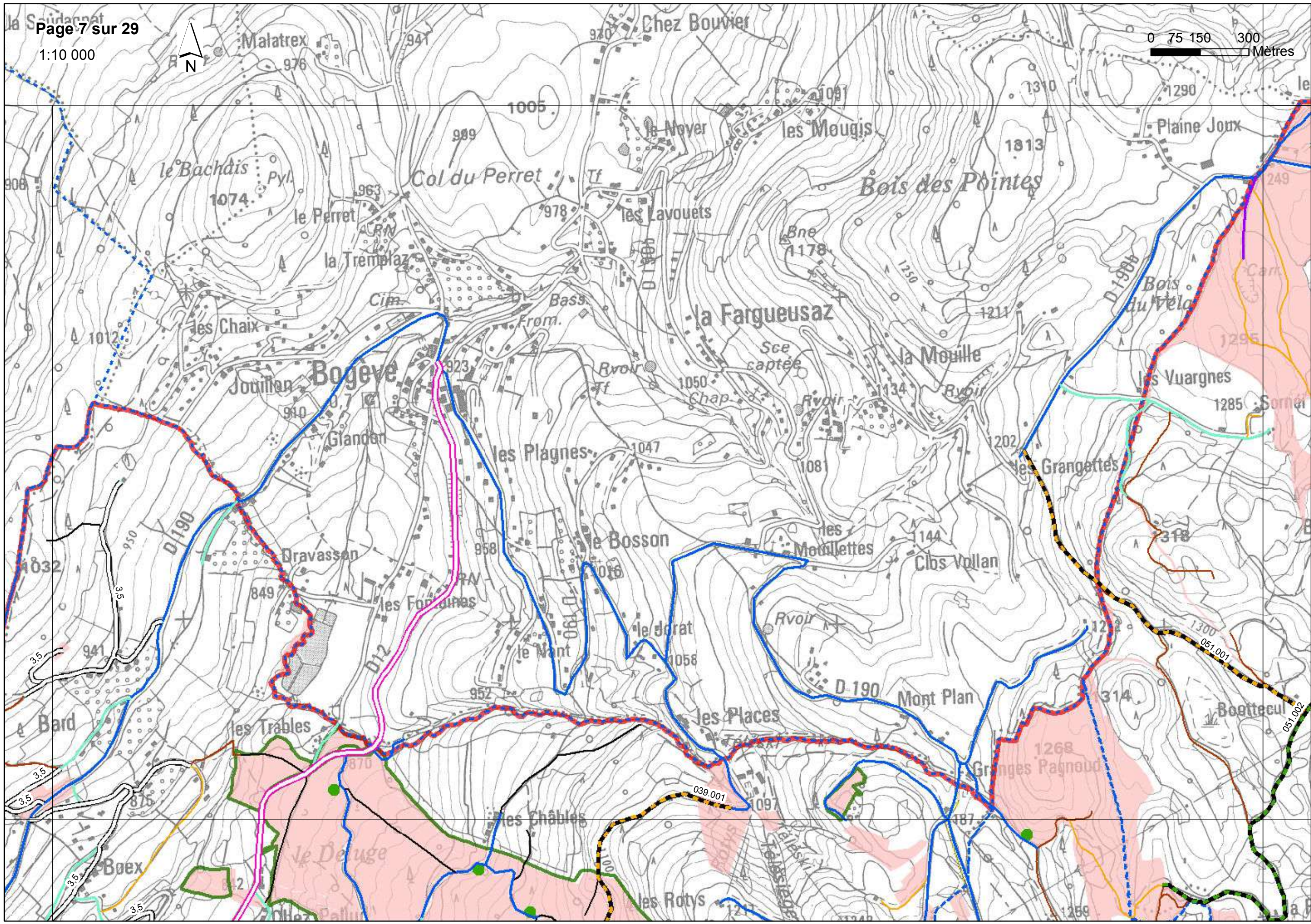
0 75 150 300 Mètres



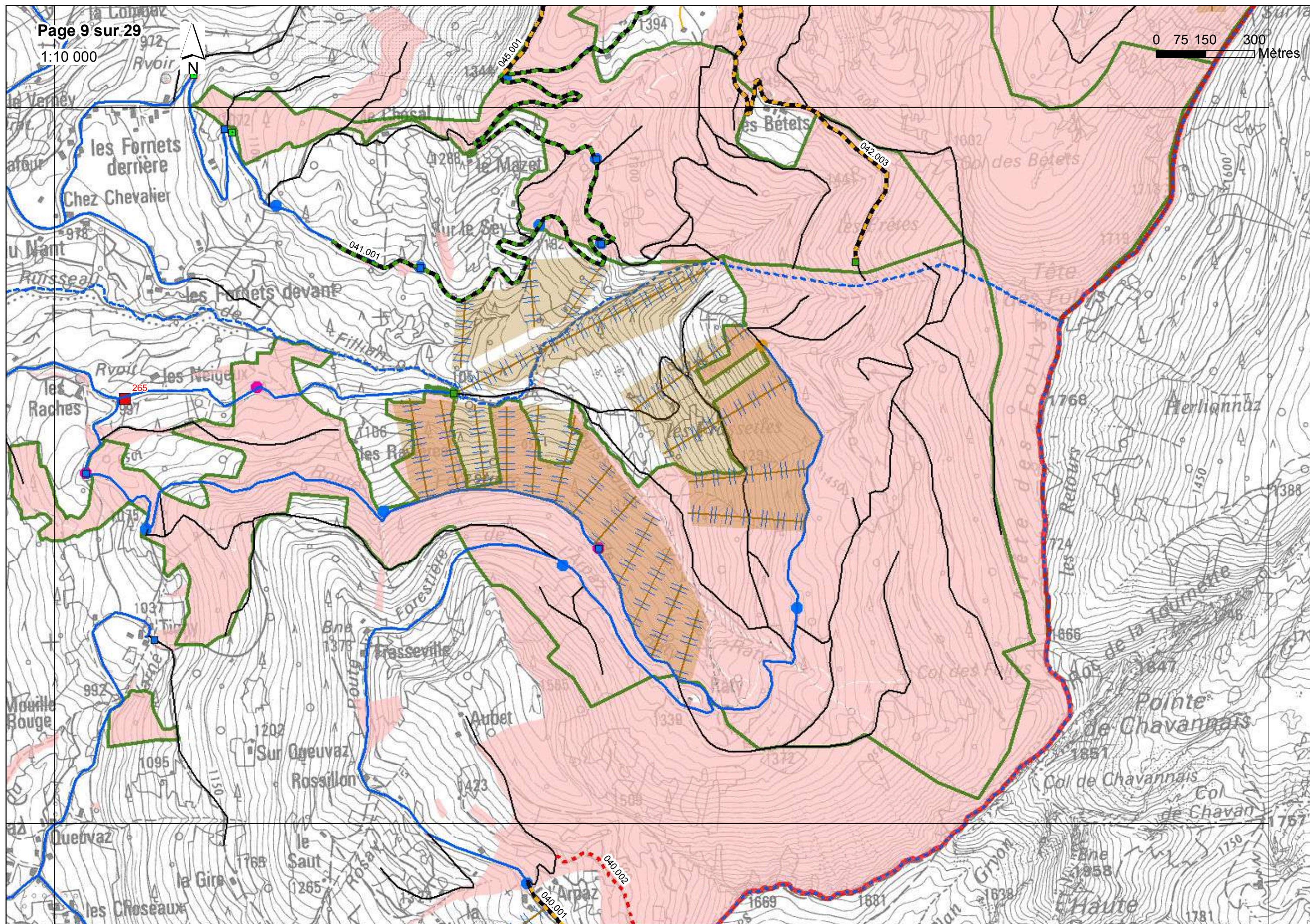


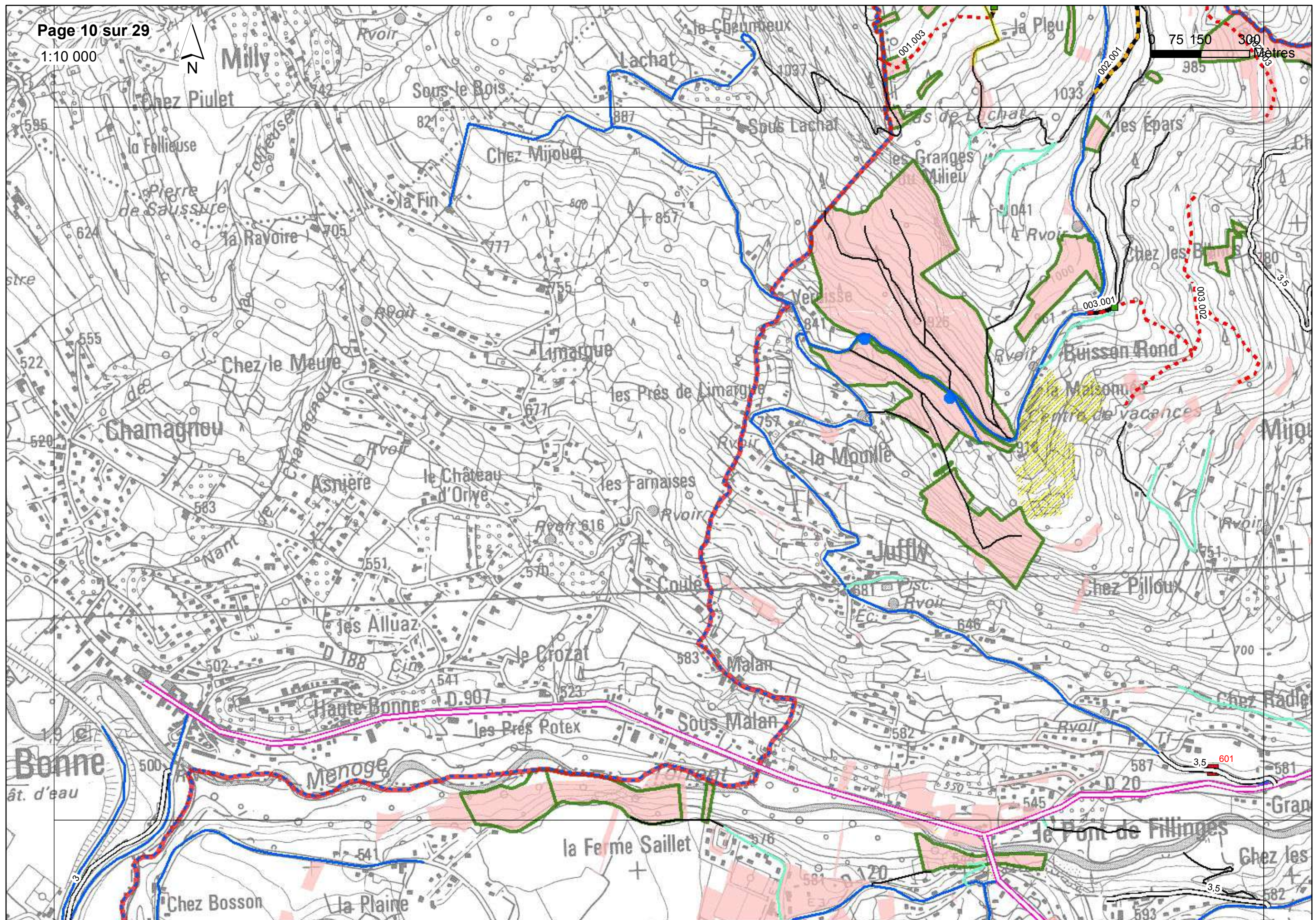
0 75 150 300 Mètres

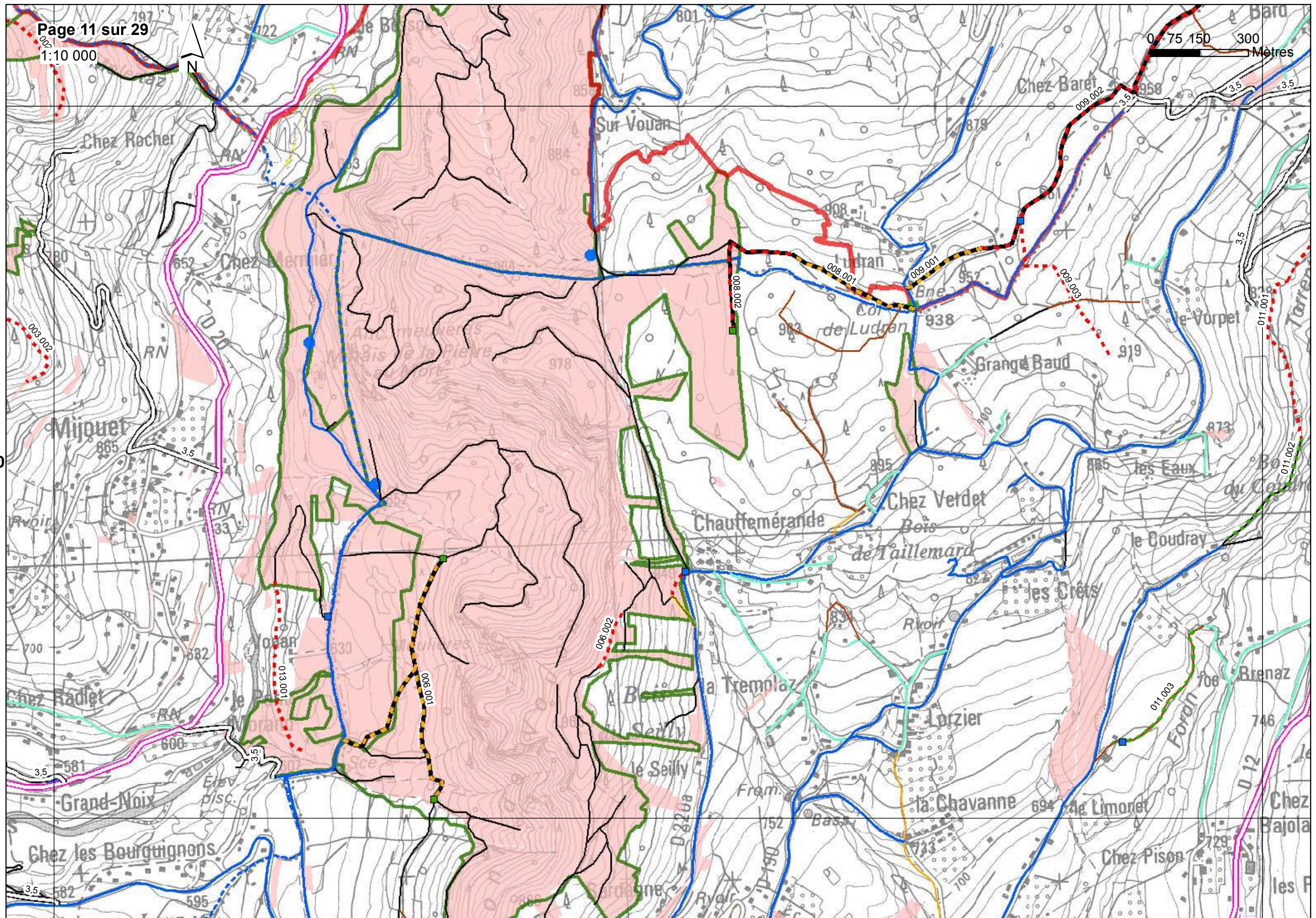


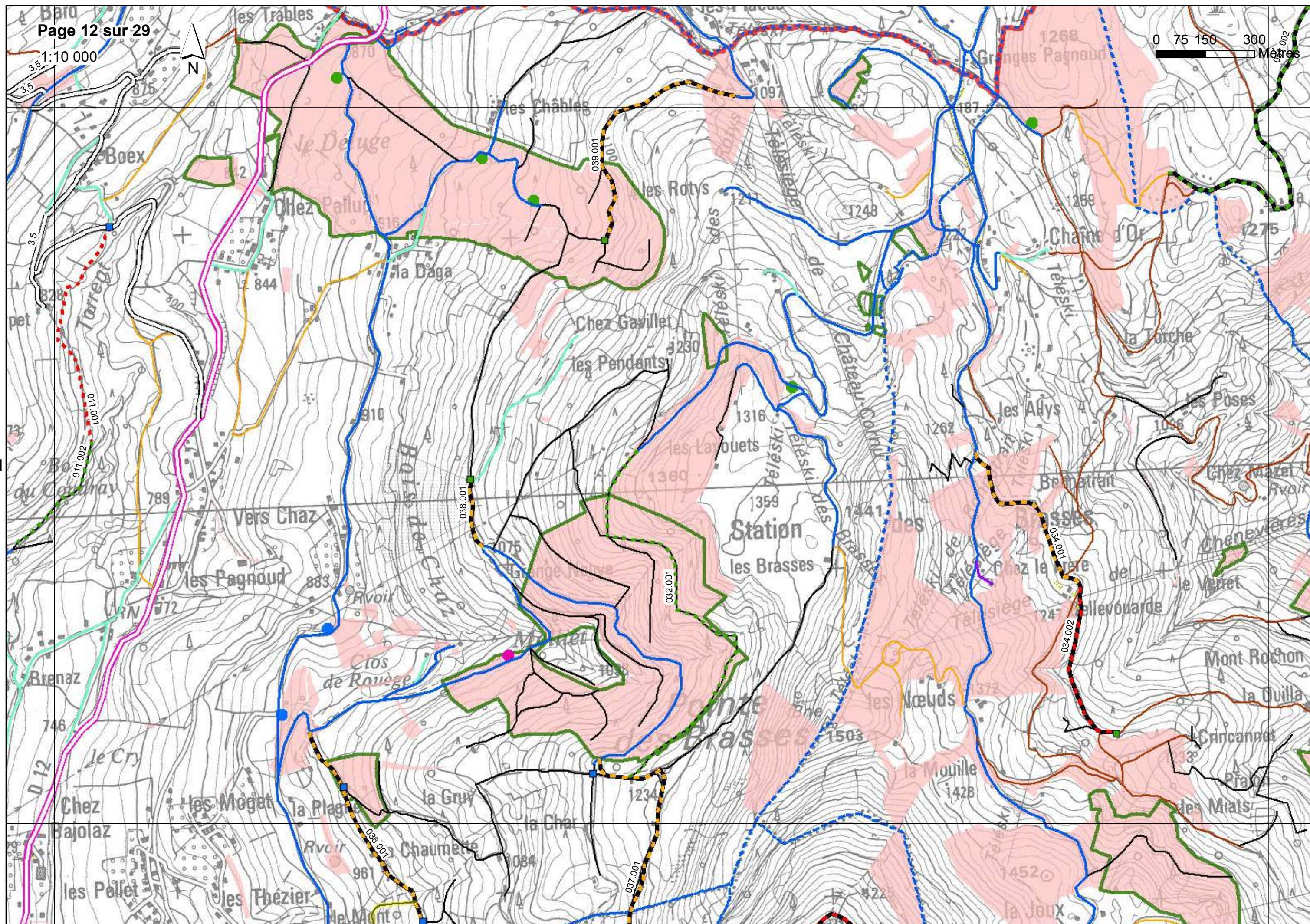


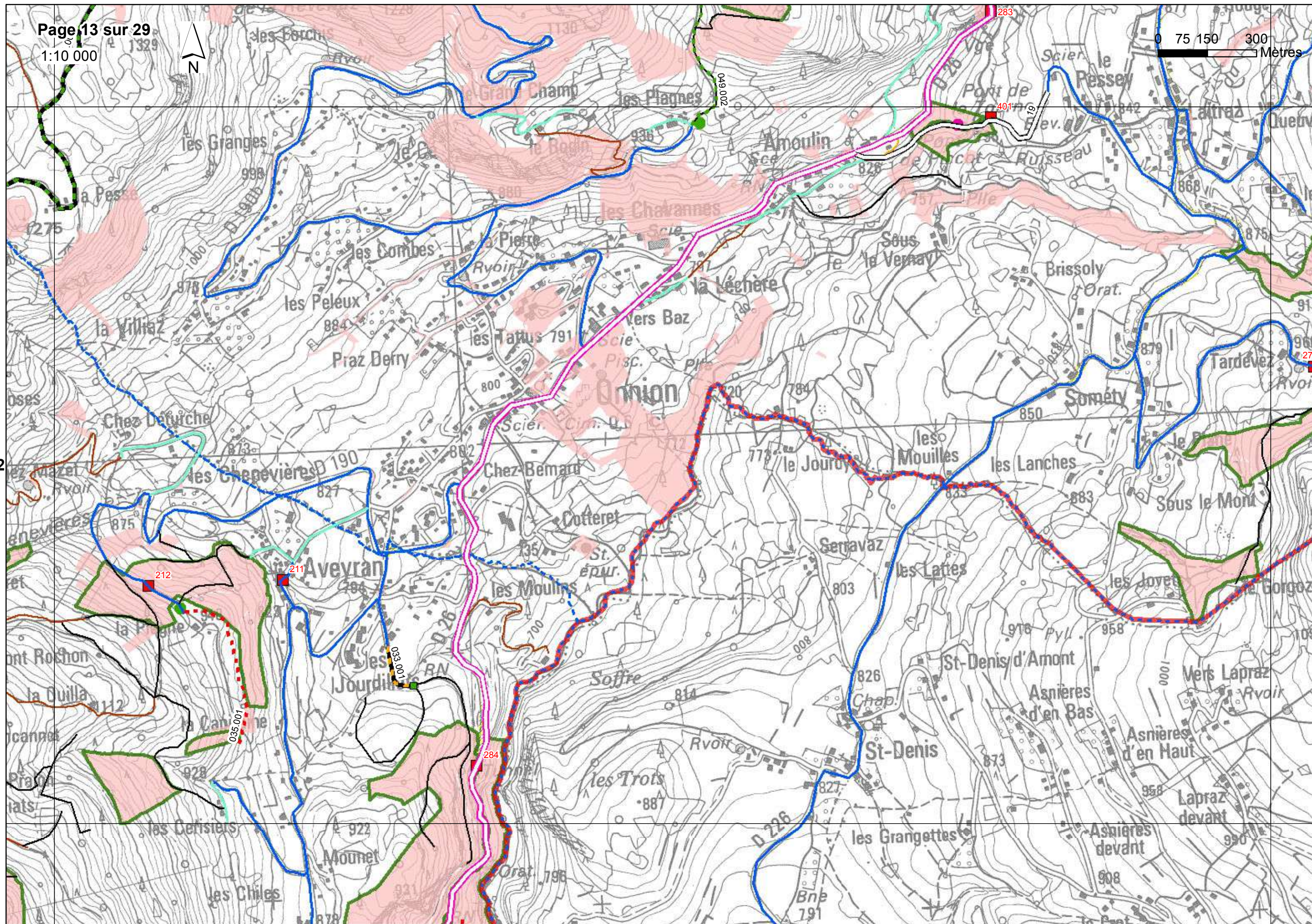


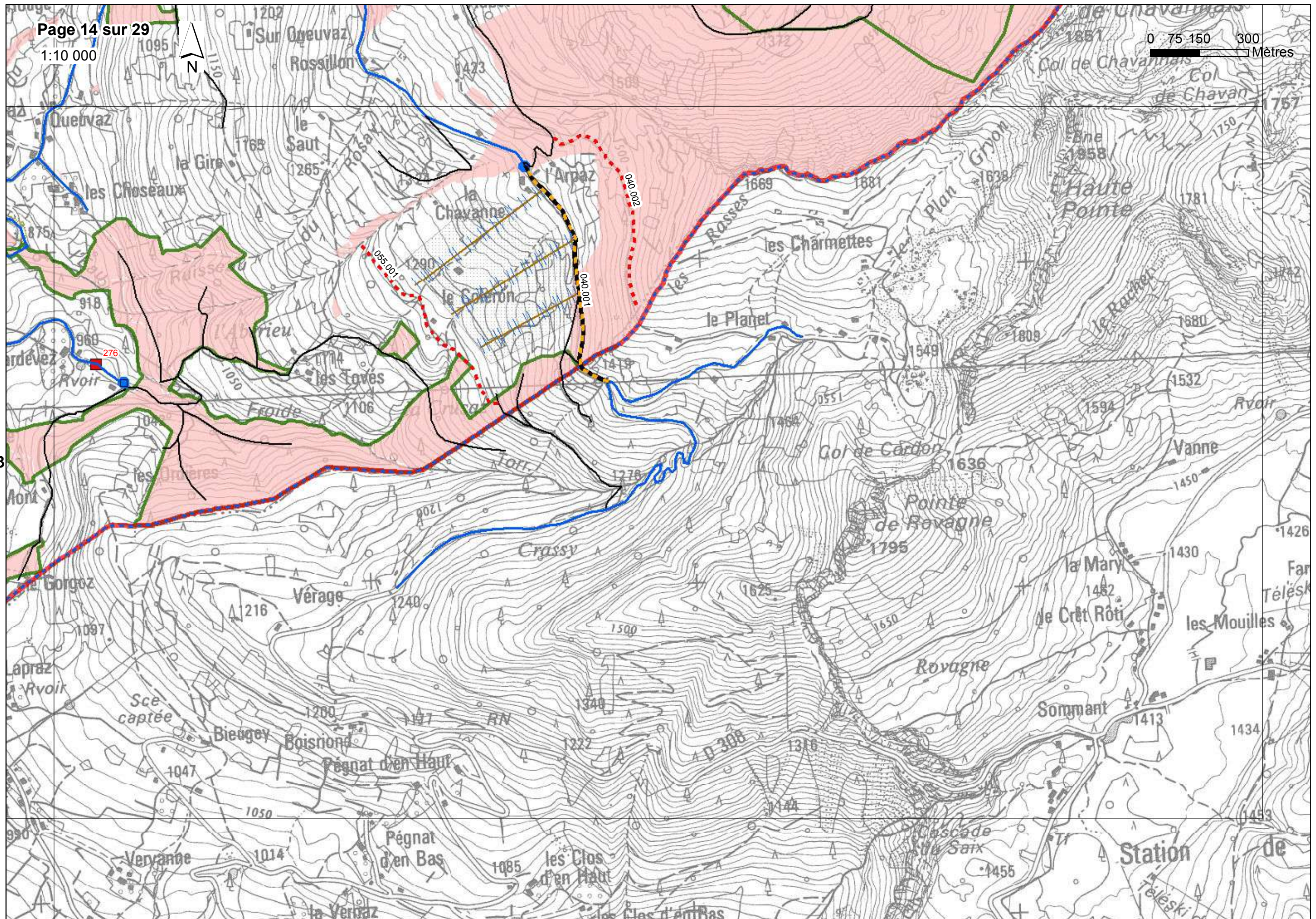


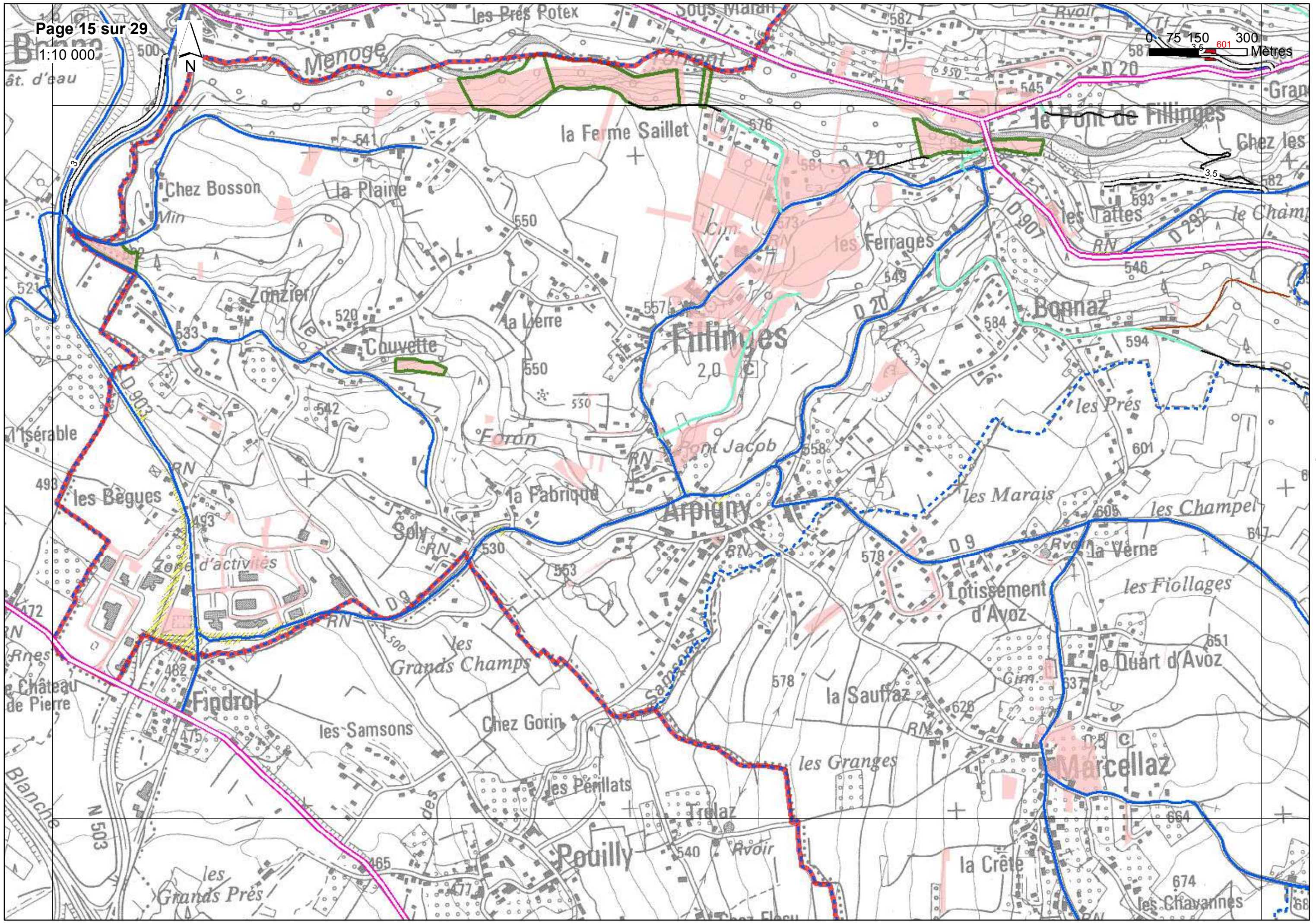


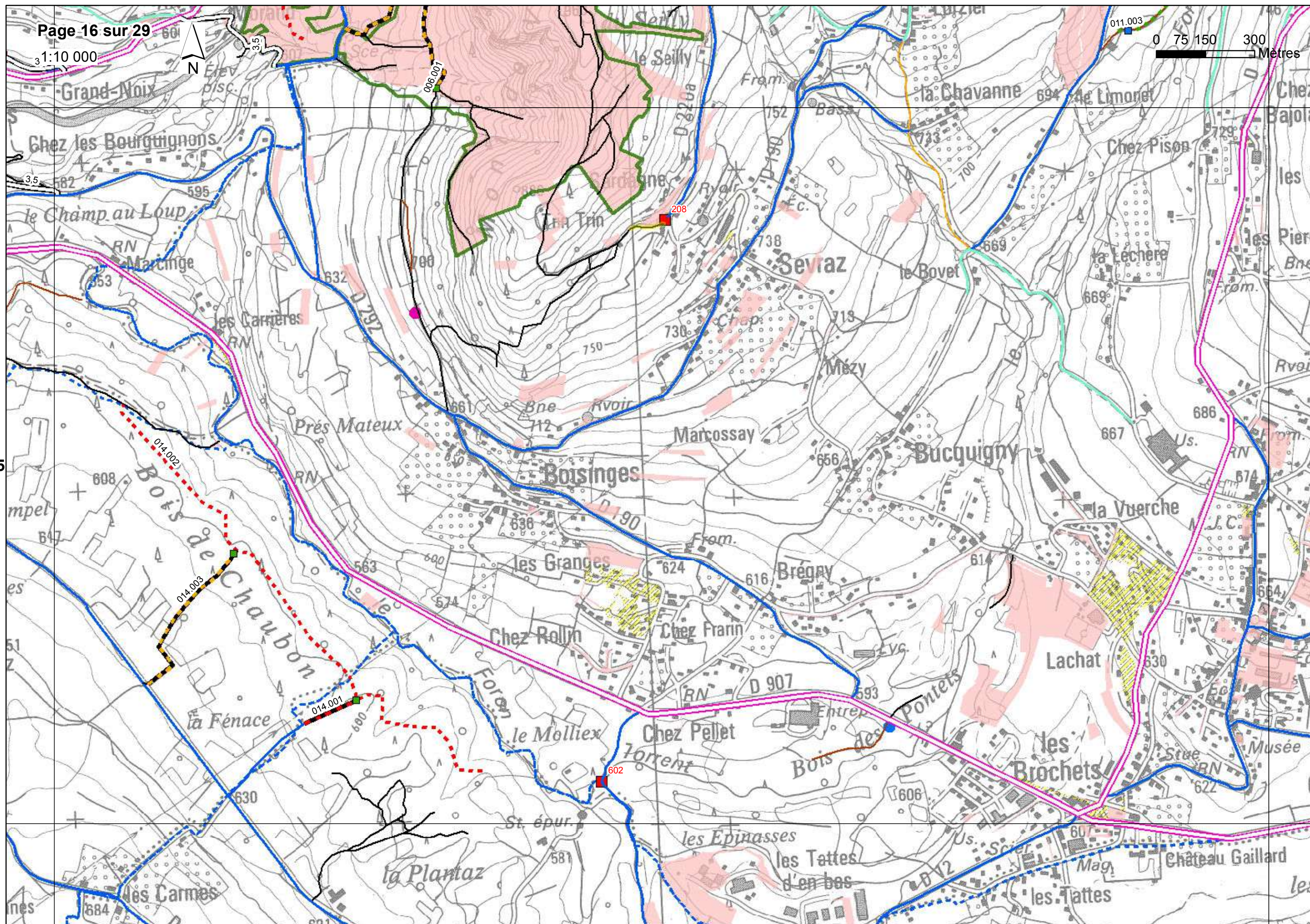


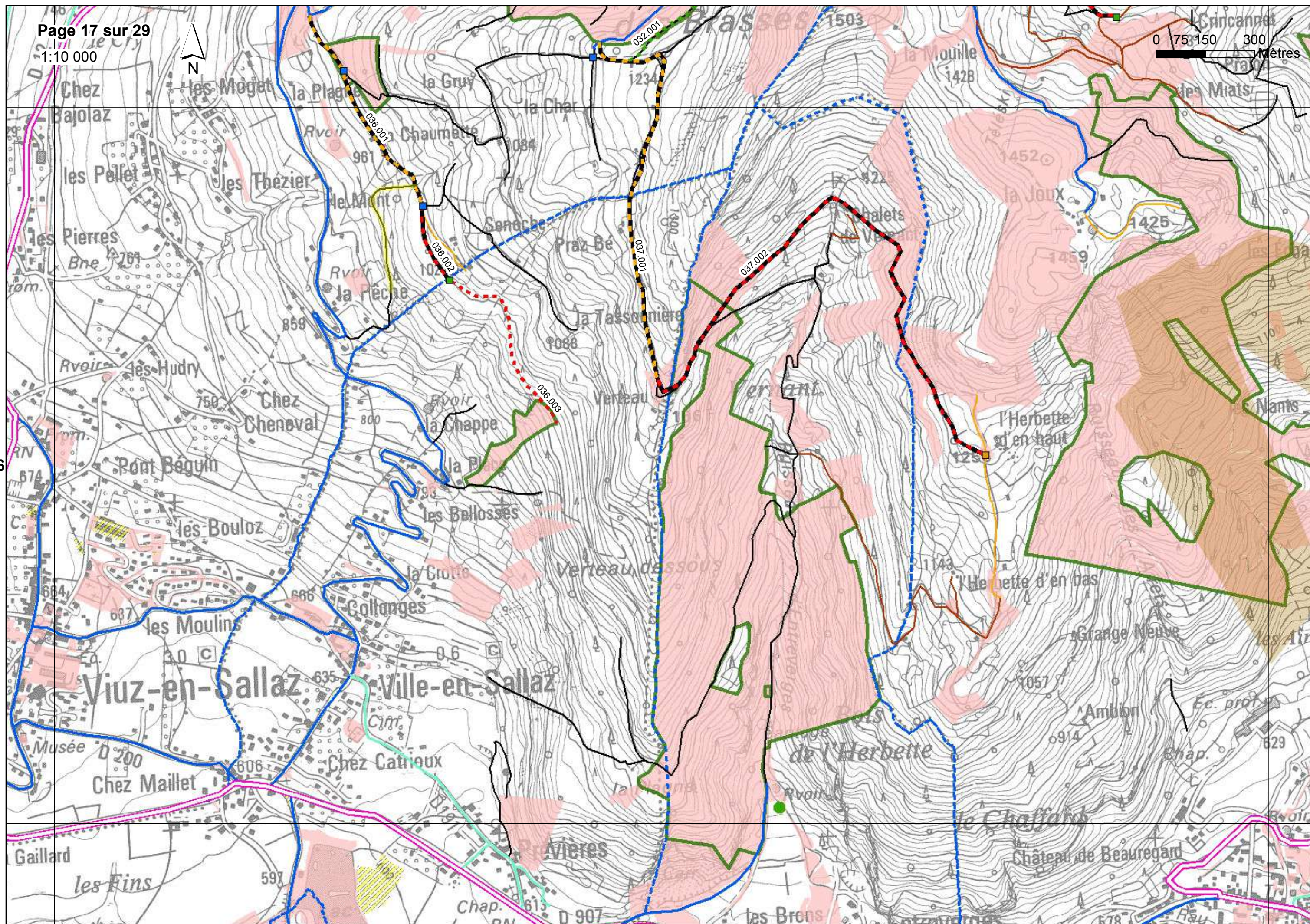




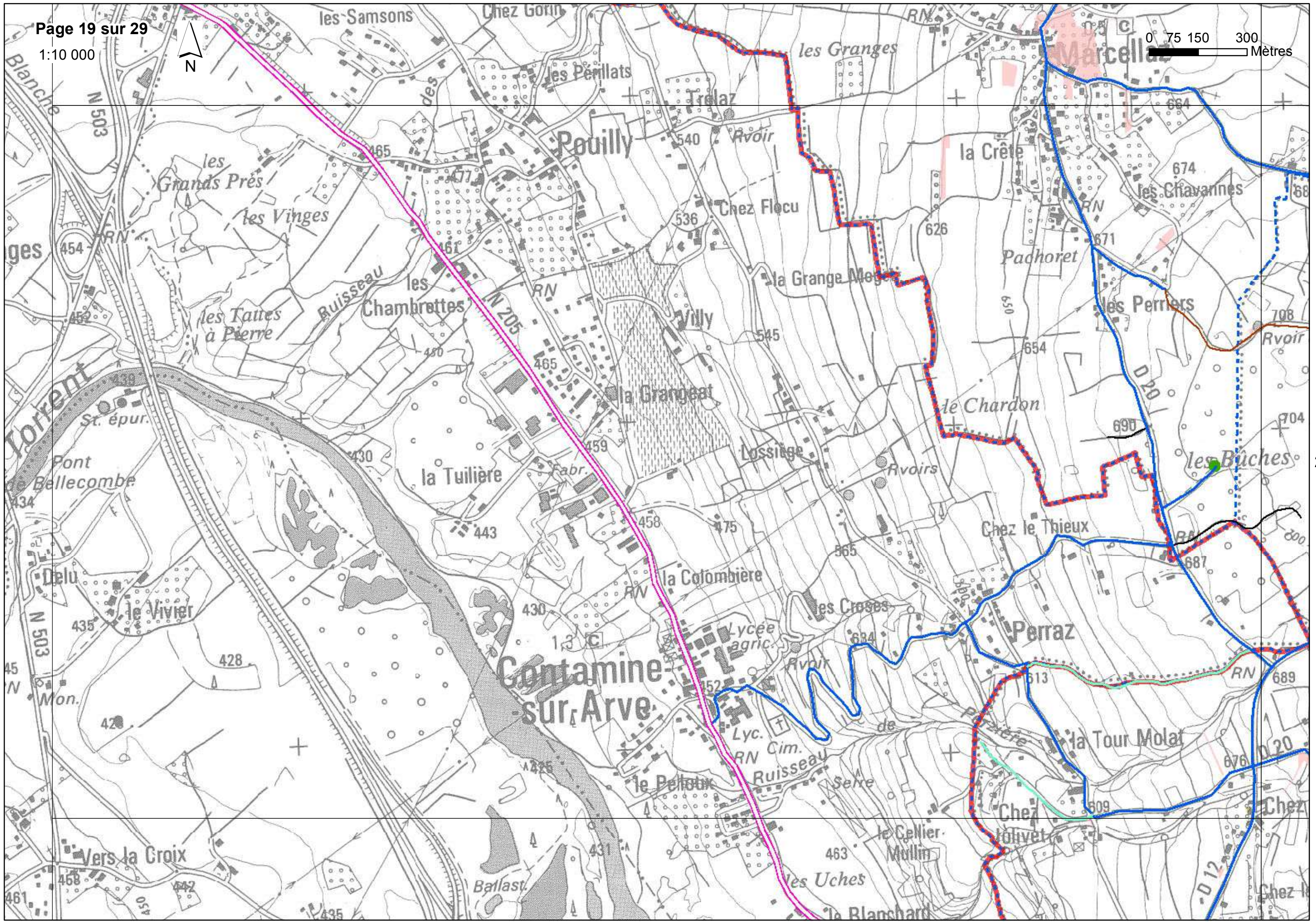
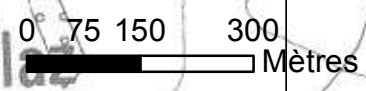


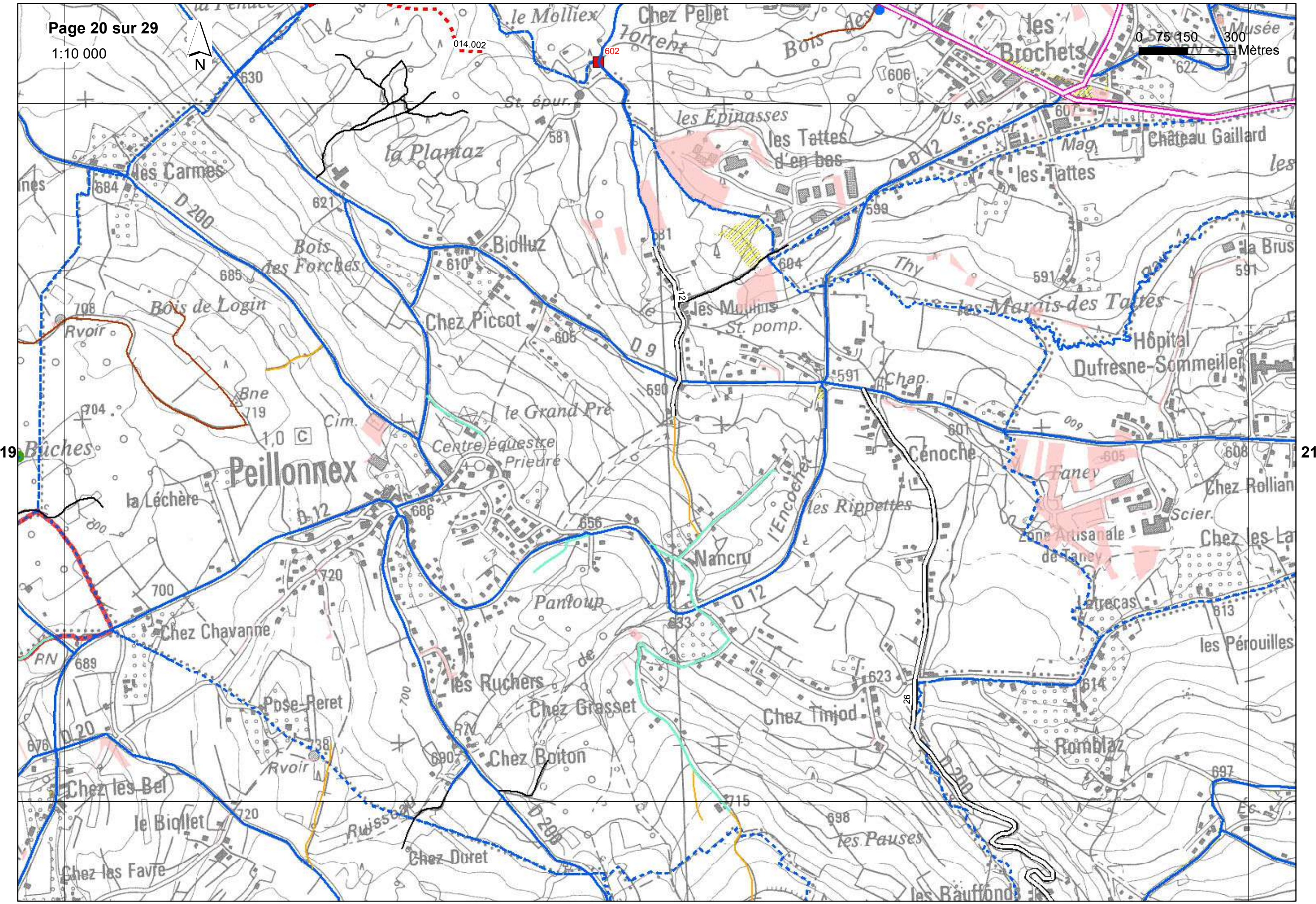


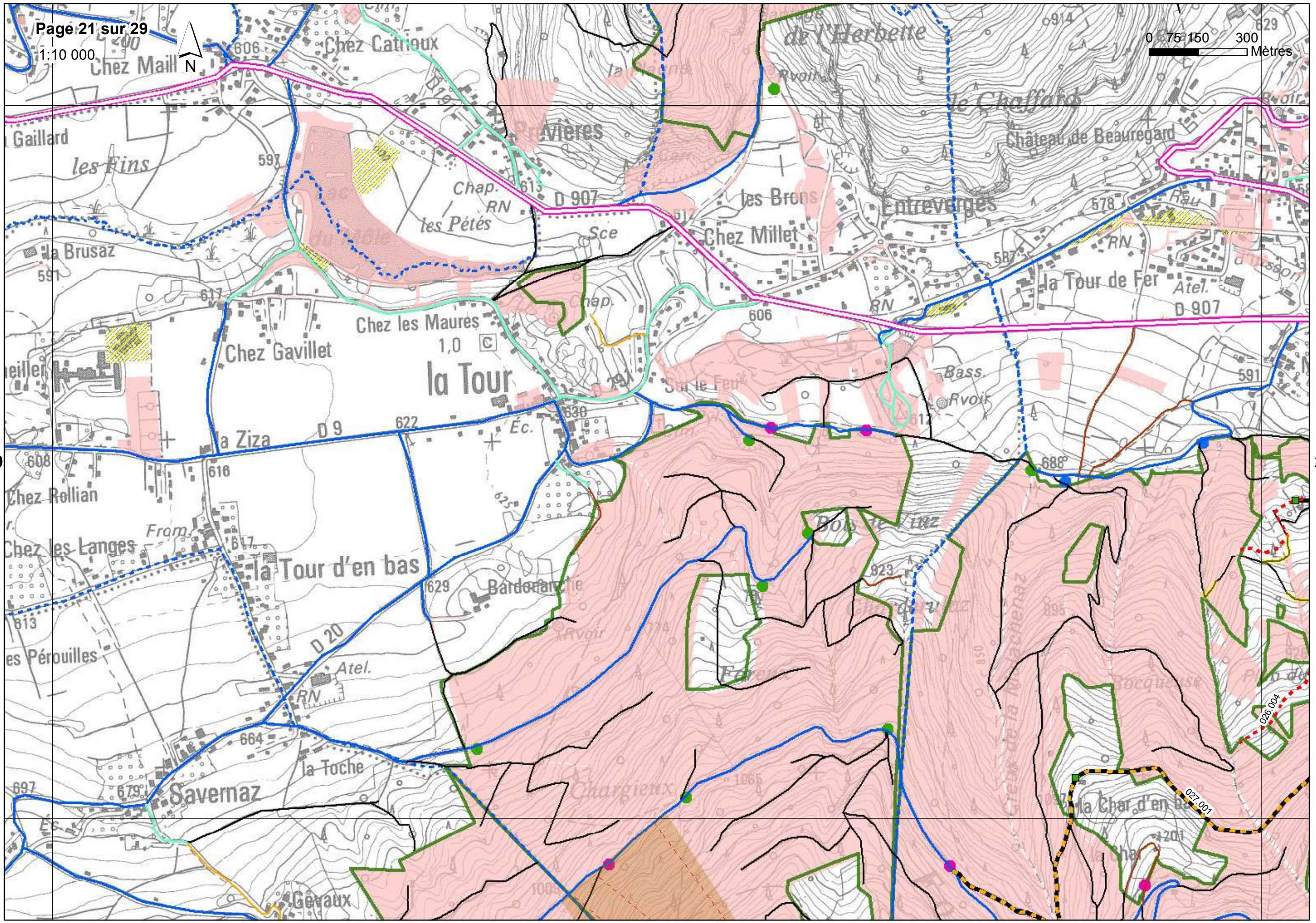


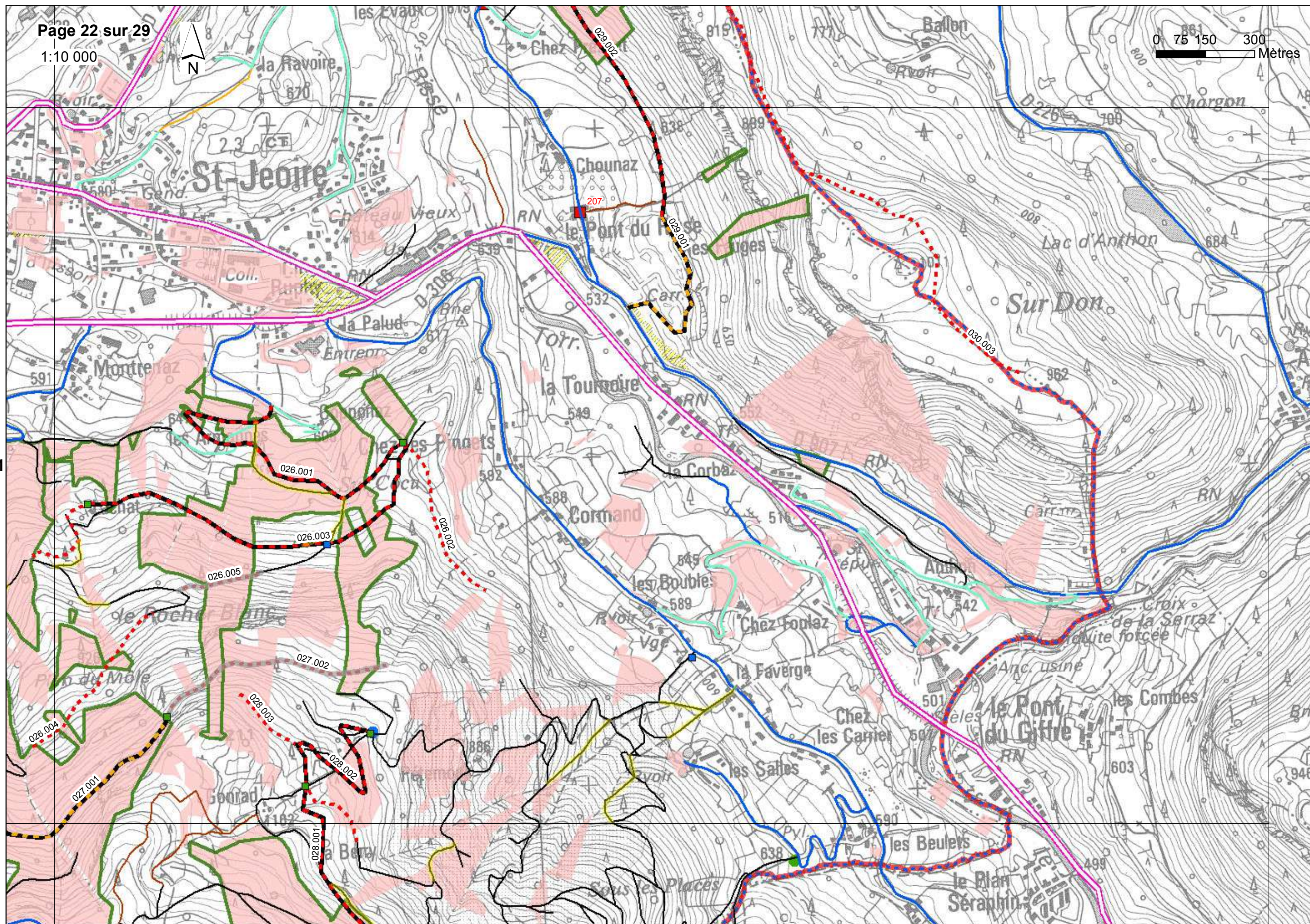


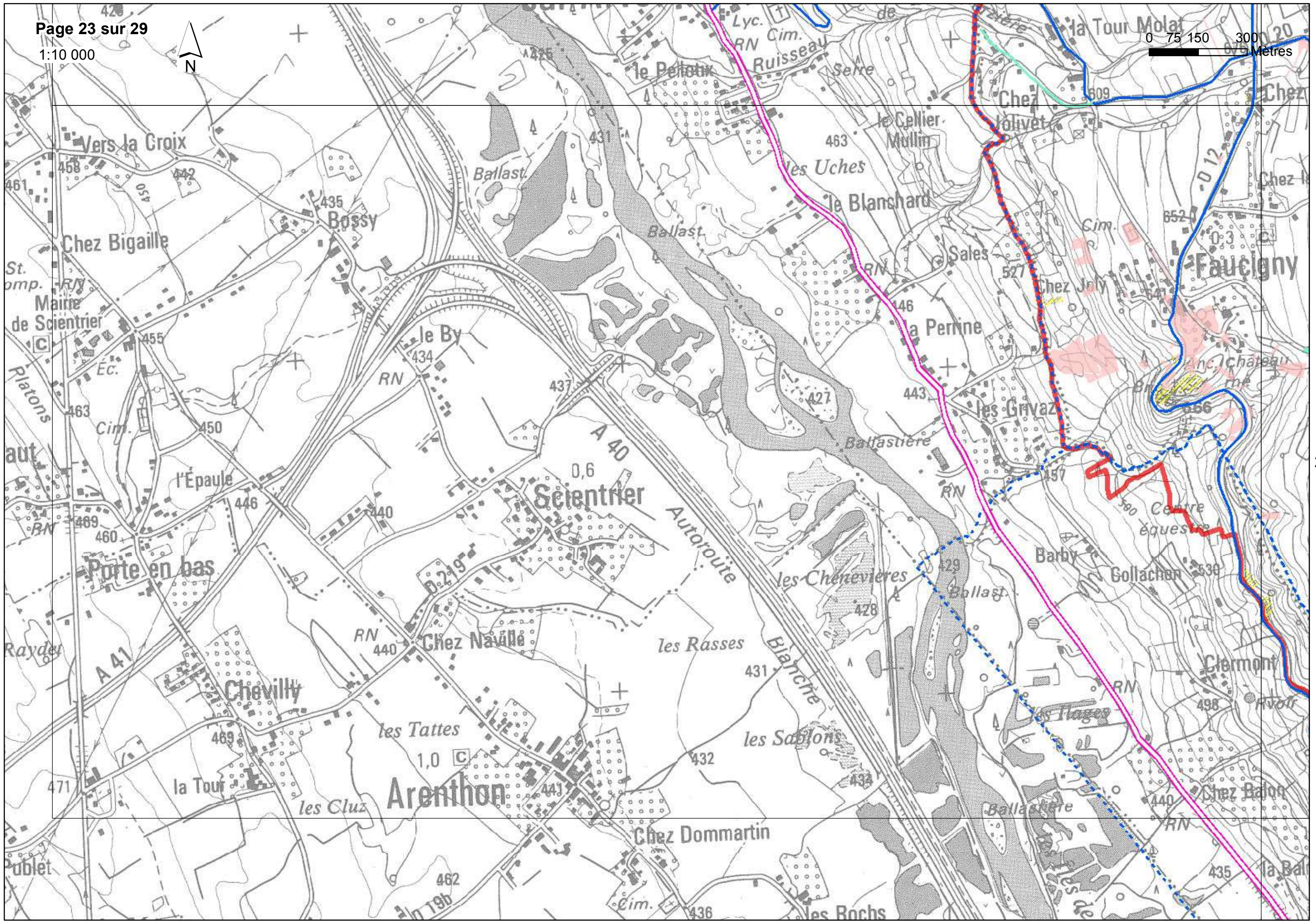


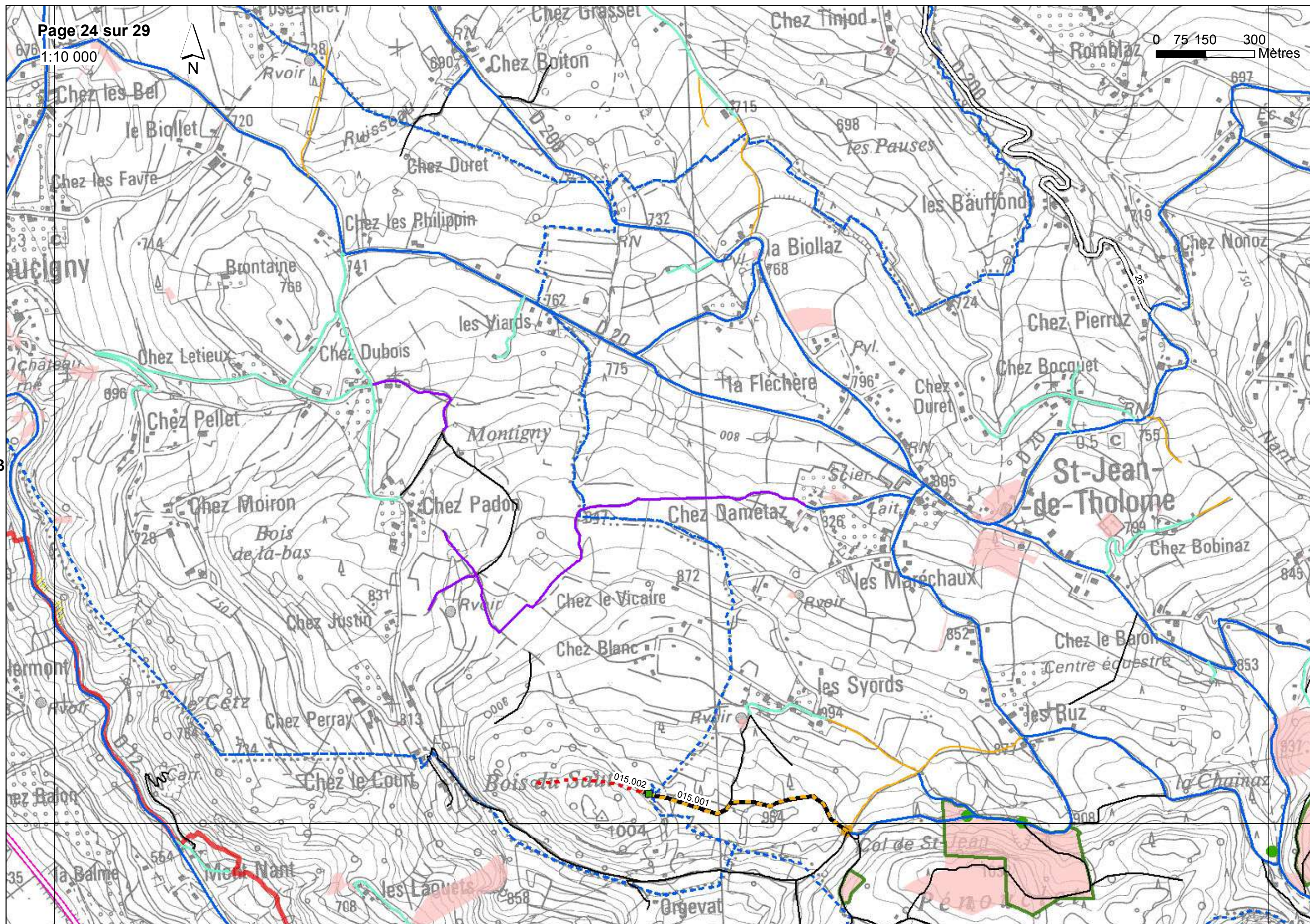


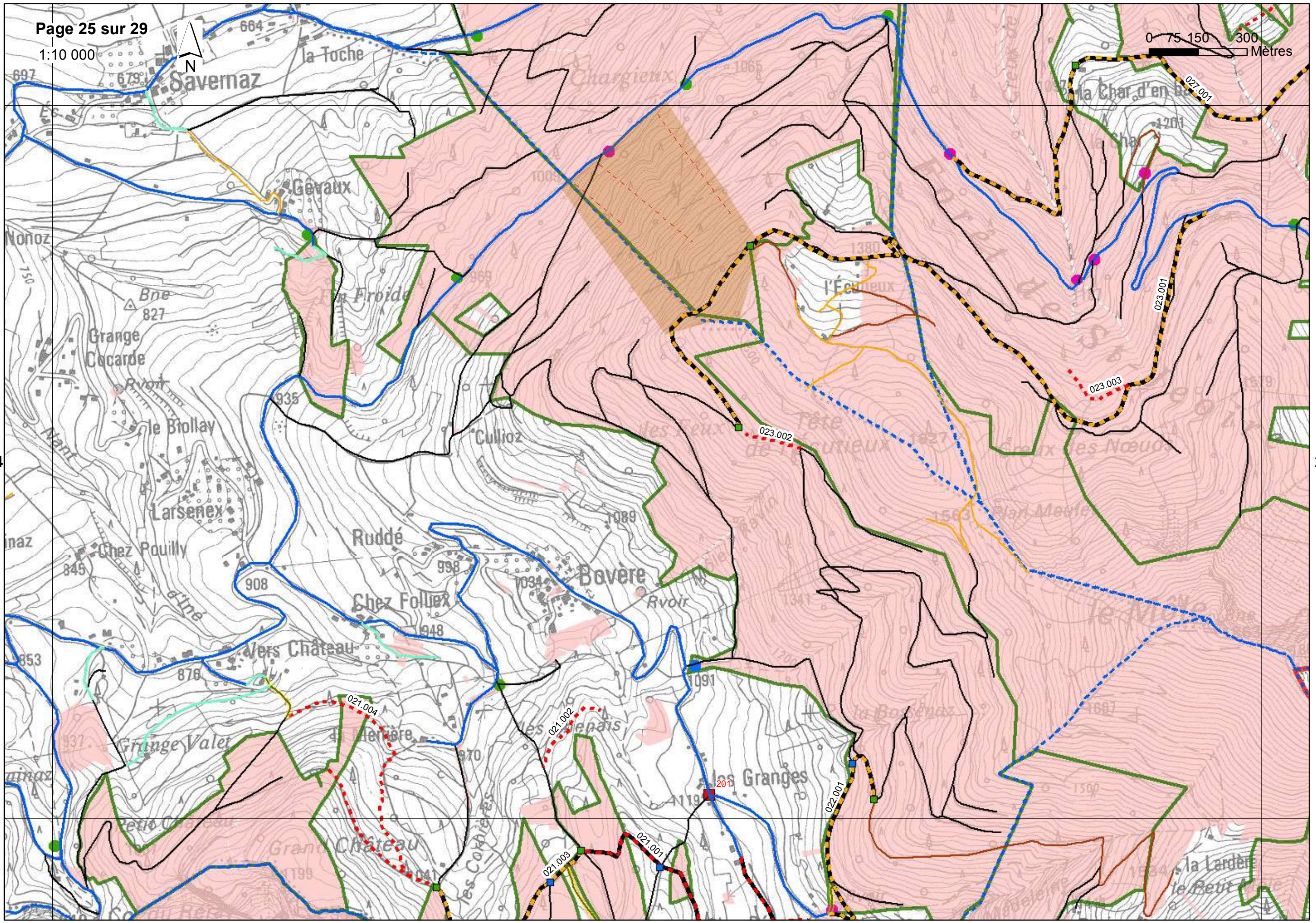


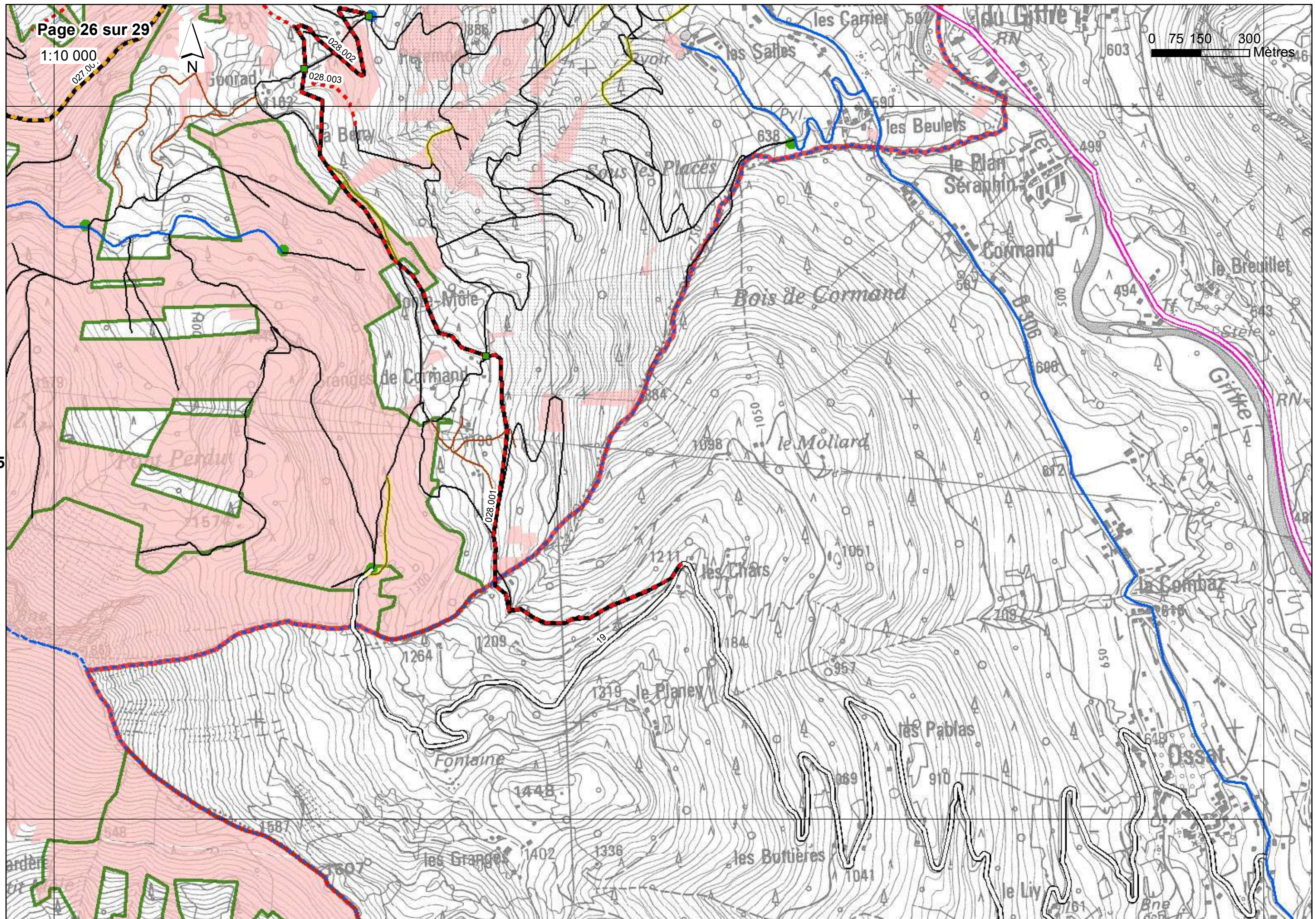


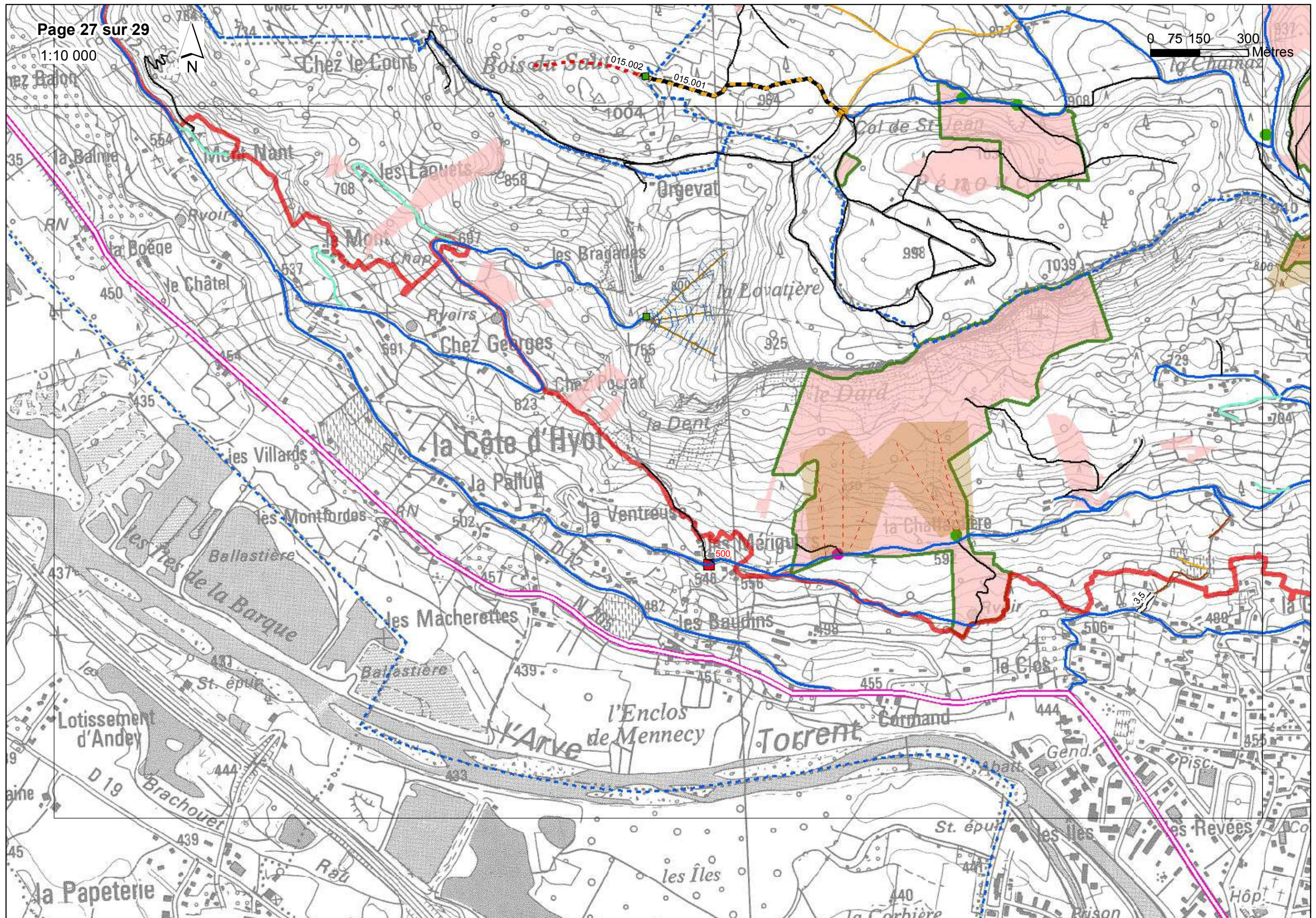




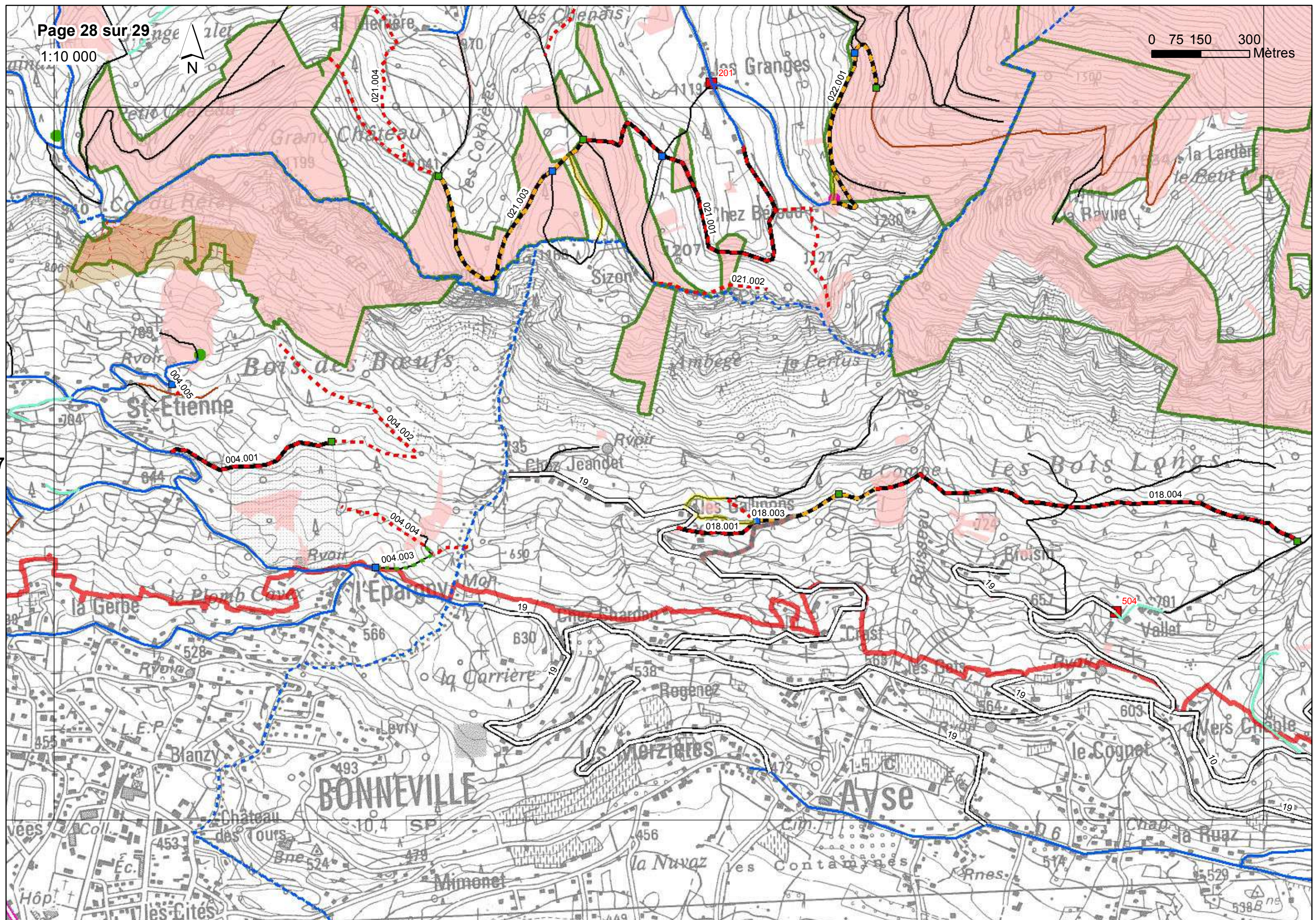






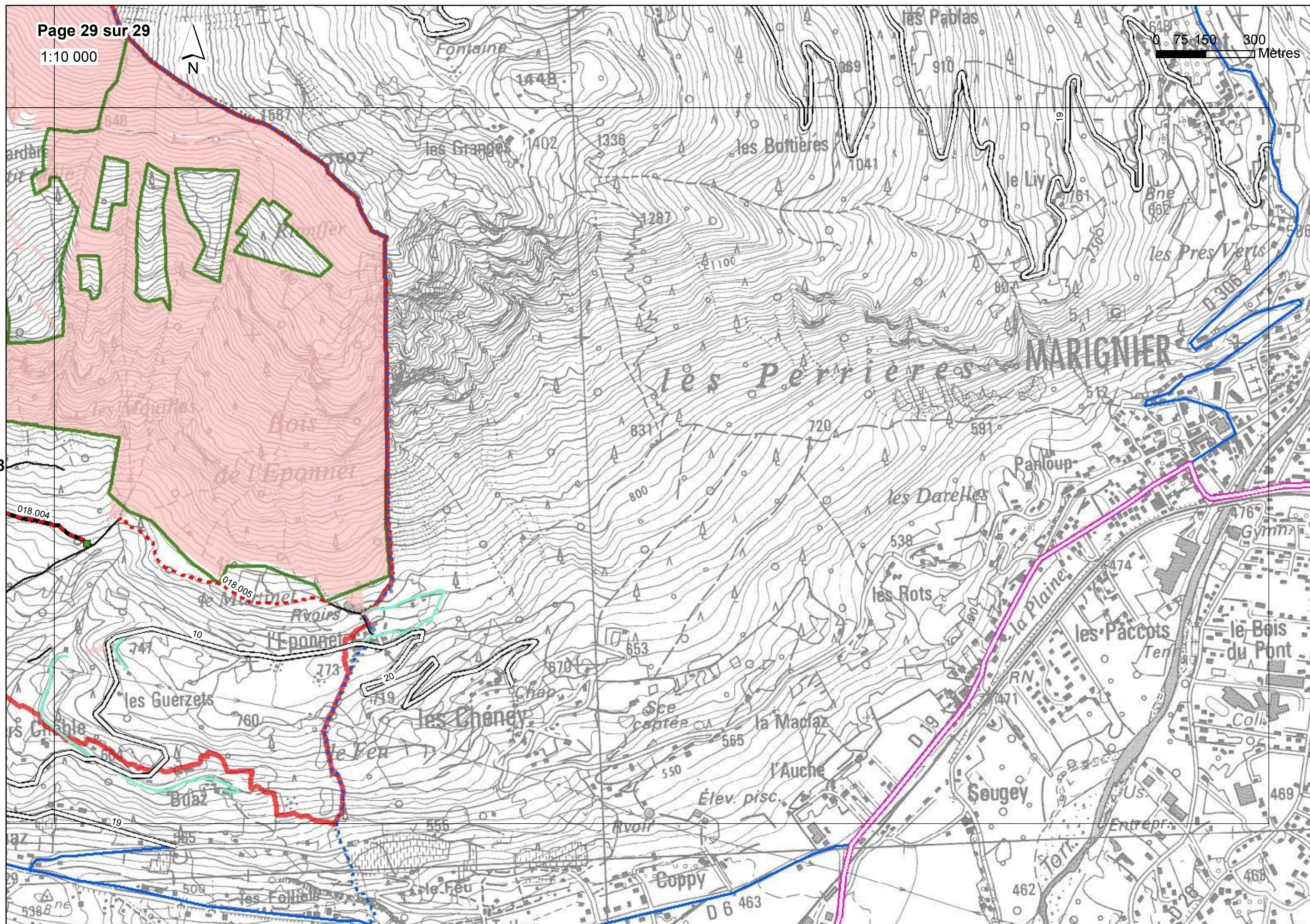


N





0 75 150 300 Mètres



N°	Nom du projet	feuilles de la carte	Commune concernée par le projet														BELLEVAUX *	BOGEVE *	MARIGNIER *	MIEUSSY *
			AYSE	BONNEVILLE	FAUCIGNY	FILLINGS	LA TOUR	MARCELLAZ	MEGEVETTE	ONNION	PEILLONNEX	St ANDRE DE B.	St JEAN DE T.	St JEOIRE	VILLE EN SALLAZ	VIUZ EN SALLAZ				
1	Route forestière de la Pleu	5				X						X								
2	Route forestière des Lanches	5				X						X								
3	Sous les Epars	10				X														
4	Bois des Boeufs - l'Epargny	28		X																
6	Desserte du Mont Vouan	11, 16														X				
8	Route forestière du col de Ludran	11														X				
9	Route forestière de Ludran à chez Barret	6, 11										X				X				
11	Coudray et Plan du Limonet	11, 12														X				
13	Communaux de Vouan	11																		
14	Bois de Chaubon	16				X		X			X									
15	Col de Saint Jean - Bois du Saut	24			X								X							
18	les Gallinons - l'Eponnet	28, 29	X																	
21	les Granges - Sizon	25, 28											X							
22	Chez Bérout	28											X							
23	Route de l'Ecutieux	25					X						X	X						
25	Place de dépôt les Placettes	22												X						
26	Route forestière Copponaz - Lachat	22												X						
27	Route forestière de la Char d'en bas	21, 22												X						
28	Route forestière les Chars / Gonrad (conditionnel)	22, 25												X				X		
29	Chounaz - Chez Presset	18, 22												X						
30	Vers le Mont - Sur Don	18, 22												X						X
31	Pont du Cruz	18												X						
32	Piste des Pendants à la Char	12														X				
33	Les Jourdillets	13												X						
34	Route sylvopastorale de Bellevouarde	12												X						
35	La Plagne	13												X						
36	Route forestière de la Chaumette	17													X	X				
37	Route sylvopastorale de Vernant	17					X							X	X	X				
38	Bois de Chaz	12														X				
39	Le Déluge	12														X				
40	l'Arpaz	14								X										X
41	Routes forestières de la Diomaz et de la Bray	4, 9							X											
42	Route forestière des Bettets	4, 9							X											
43	Route sylvopastorale les Jottys / Béman d'en Haut	2, 4							X								X			
44	Piste sylvo-pastorale de la Torche	4							X											
45	Route forestière du Devant	4							X											
46	Route pastorale des Fangles	3							X											
48	Réseau de pistes de la Vondonfle	3, 8							X											
49	Réseau de pistes du Fresnay	8							X	X										
51	Route sylvopastorale de Bouttecul	7, 8								X								X		
54	Piste forestière du Mont	3							X											
55	Piste de Coléron	14								X										X
56	Piste forestière du Châtelet	1, 2							X											

43 projets sur le territoire du CT ENS

* commune hors du territoire du schéma de desserte

N°	Nom du projet	Maître d'ouvrage envisagé	Priorité	Coût estimatif € HT
1	Route forestière de la Pleu	Commune de Fillinges (associée à la cne de St André de Boège)	1	184 847
2	Route forestière des Lanches	Commune de Fillinges (associée à la cne de St André de Boège)	1	152 817
3	Sous les Epars	Commune de St André, ou cne de Fillinges ? ou propriétaire privé ?	1	38 940
4	Bois des Boeufs - l'Epargny	Commune de Bonneville ? ou association de propriétaires ?	2	56 952
6	Desserte du Mont Vouan	Commune de Viuz en Sallaz	2	140 634
8	Route forestière du col de Ludran	Communes de Viuz en Sallaz et de Saint André	2	116 252
9	Route forestière de Ludran à chez Barret	Commune de St André (ou association de propriétaires)	2	154 584
11	Coudray et Plan du Limonet	Commune de Viuz en Sallaz	2	36 072
13	Communaux de Vouan	Commune de Fillinges	3	11 102
14	Bois de Chaubon	Association de propriétaires	2	93 214
15	Col de Saint Jean - Bois du Saut	Commune de St Jean de Tholome	3	70 964
18	les Gallinons - l'Eponnet	Commune d'Ayze	2	244 640
21	les Granges - Sizon	Commune de Saint Jean de Tholome	1	221 715
22	Chez Bérourd	Commune de St Jean de Tholome	1	36 110
23	Route de l'Ecuteux	Cnes de la Tour, ou St Jean de Tholome ou St Jeoire	3	219 724
25	Place de dépôt les Placettes	Commune de Saint Jeoire	1	8 000
26	Route forestière Copponaz - Lachat	Commune de Saint Jeoire	1	343 168
27	Route forestière de la Char d'en bas	Commune de Saint Jeoire	2	175 772
28	Route forestière les Chars / Gonrad (conditionnel)	Commune de Saint Jeoire ou Association de propriétaires	2	264 180
29	Chounaz - Chez Presset	Commune de Saint Jeoire ou Association de propriétaires	3	60 341
30	Vers le Mont - Sur Don	Association de propriétaires	2	80 914
31	Pont du Cruz	Commune de Saint Jeoire	1	13 725
32	Piste des Pendants à la Char	Commune de Viuz en Sallaz	2	32 890
33	Les Jourdillets	Commune de Saint Jeoire	2	33 669
34	Route sylvopastorale de Bellevouarde	Commune de Saint Jeoire	2	39 652
35	La Plagne	Commune de Saint Jeoire	2	29 232
36	Route forestière de la Chaumette	Communes de Ville ou Viuz en Sallaz (reste à déterminer)	3	84 985
37	Route sylvopastorale de Vernant	Commune de la Tour ? Commune de Saint Jeoire ?	1	246 309
38	Bois de Chaz	Commune de Viuz en Sallaz	2	17 150
39	Le Déluge	Commune de Viuz en Sallaz	3	100 570
40	l'Arpaz	Commune d'Onnion	2	93 309
41	Routes forestières de la Diomaz et de la Bray	Commune de Mégevette	1	390 000
42	Route forestière des Bettets	Commune de Mégevette	1	206 080
43	Route sylvopastorale les Jottys / Béman d'en Haut	Commune de Mégevette	1	261 561
44	Piste sylvo-pastorale de la Torche	Commune de Mégevette	1	20 640
45	Route forestière du Devant	Commune de Mégevette	3	40 969
46	Route pastorale des Fangles	Commune de Mégevette ? Propriétaires de l'alpage ?	1	21 432
48	Réseau de pistes de la Vondonfle	Association de propriétaires	3	31 824
49	Réseau de pistes du Fresnay	Association de propriétaires ? Commune d'Onnion ?	3	42 470
51	Route sylvopastorale de Bouttecul	Commune d'Onnion	1	134 696
54	Piste forestière du Mont	Association de propriétaires	2	31 875
55	Piste de Coléron	Commune d'Onnion	3	22 550
56	Piste forestière du Châtelet	Commune de Mégevette	3	29 875
				4 636 402 € HT

Gains apportés à la gestion de l'espace

Forêt			Alpages	Autres
Surfaces (ha) rendues accessibles au débordage tracteur	Surfaces (ha) rendues accessibles au débordage par cable	Surfaces (ha) avec desserte à tracteur facilitée	Unité pastorale desservie ou desserte améliorée (unité)	Autres (domaine skiable, habitations..)
20	0	45	0	—
25	0	13	0	—
20	0	15	0	—
23	11	1	0	—
10	0	100	0	—
5	0	10	0	—
50	0	0	0	—
10	0	6	0	—
5	0	0	0	—
15	0	85	0	—
7	0	11	0	—
60	0	0	0	—
40	0	40	0	—
0	0	86	0	parking chez Bérourd
0	0	55	1	—
0	64	0	0	—
50	0	15	0	chalets
13	0	32	0	—
26	0	94	1	chalets
21	0	0	0	—
36	0	15	0	—
7	0	0	0	—
0	0	20	0	itinéraire équestre
0	0	25	0	—
5	0	40	0	domaine skiable
5	0	2	0	—
6	0	23	0	hameaux
10	0	15	2	chalets alpage
0	0	11	0	hameau
0	0	18	0	—
6	11	11	1	—
0	0	313	1	—
0	0	30	1	—
53	27	10	1	—
—	—	—	1	chalet d'alpage
0	20	10	0	—
—	—	—	1	—
15	0	5	0	—
8	0	30	1	—
0	0	30	2	—
8	16	0	0	—
10	0	0	0	—
8	0	6	0	—
577	149	1222	13	
726				

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet

1

Feuillets de la carte

5

Nom du projet

Route forestière de la Pleu

Communes concernées

Fillinges - Saint André de Boège

Maître d'ouvrage potentiel

Commune de Fillinges (associée à la commune de St André de Boège)

Priorité

1

(de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Création d'une route forestière reprenant en grande partie le tracé d'une piste existante (chemin rural). Amélioration du réseau de pistes forestières et d'annexes associés.	Ss-projet 1 : création de route	—	1.1	980
	Ss projet 2 : transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	1.2	280
	Ss projet 3 : création de piste	—	1.3	415
	Ss projet 4 : création de piste	—	1.4	750
	Total projet			184 847

Enjeux desservis	FORET (65 ha à fort enjeu de production de bois, dont 90 % privé et 10 % communal. Le volume sur pied est cependant assez faible actuellement : coupes récentes)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Permet une meilleure desserte des bois situés en amont de la Pleu (résorption du point noir du chemin rural de la Pleu) : 20 ha supplémentaires accessibles au tracteur, et amélioration de la desserte à tracteur sur 45 ha, sur Fillinges et St André de Boège. 127 200 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Milieux naturels : Site Natura 2000 et APPB des Voirons . Nombreux terrains humides (pas identifiés dans l'inventaire départemental) . Itinéraire balisé PDIPR sur le tracé du sous-projet 1.4
Propriétés traversées par l'infrastructure	15 propriétaires privés + communes de Bonne, St André de Boège et Fillinges. En grande partie sur chemin rural.
Faisabilité, contraintes particulières	. Terrains localement très mouilleux : prévoir d'adapter le tracé de la route pour éviter au maximum les zones humides, ainsi qu'une bonne gestion des eaux.
Démarches réglementaires nécessaires	. Vérifier la compatibilité avec l'APPB des Voirons pour le sous-projet 4 ? . Déclaration loi sur l'eau pour la traversée du ruisseau (+ zones humides ?) . Evaluation d'incidences Natura 2000
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 ou 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	<i>1 projet alternatif proposé : pas de création de route forestière mais amélioration et complément du réseau de pistes débouchant sur une place de dépôt à aménager le long de la route forestière près du ruisseau de la Malertaz : cout environ 37000 € mais pour 40 ha de forêt desservis, sur Fillinges uniquement.</i>

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **2**

Feuillets de la carte **5**

Nom du projet **Route forestière des Lanches**

Communes concernées **Fillinges , St André de Boège**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de St André (ou commune de Fillinges ? ou propriétaire privé ?)**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une route forestière reprenant en grande partie une piste existante ; création d'une piste associée.	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + place de dépôt/retournement	xx	2.1	610	82 137
	Ss projet 2 : création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	2.2	320	62 244
	Ss projet 3 : création de piste	—	2.3	740	8 436
	Total projet				152 817

Enjeux desservis	FORET (38 ha à fort enjeu de production de bois, dont 80 % privé et 20 % communal de St André) + 2 bâtiments au lieu-dit des Epars
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Permet une meilleure desserte des parcelles forestières : 25 ha supplémentaires rendus accessibles au tracteur, et amélioration de la desserte existante à tracteur pour 13 ha 133 050 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	les 2 bâtiments du lieu-dit les Epars
Propriétés traversées par l'infrastructure	21 propriétés privées + communes de Fillinges et Saint André de Boège. La moitié du tracé sur chemin rural.
Faisabilité, contraintes particulières	Risque de glissement de terrain à prendre en compte pour le sous-projet 2-2. (berges du ruisseau de la Molertaz notamment)
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau pour la traversée du ruisseau de la Molertaz (+ zones humides ?)
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 ou 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Projet à étudier en lien avec le projet 3. Le sous-projet 2.2 (sur St André) pourrait être prolongé plus au nord sur au moins 1 km, car il y a apparemment peu de desserte dans cette zone ; mais cela n'a pas été étudié car hors périmètre d'étude.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **3**

Feuillets de la carte **10**

Nom du projet **Sous les Epars**

Communes concernées **Fillinges**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Fillinges ? (ou association de propriétaires privés ?)**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une place de dépôt de bois et son raccordement à la route communale ; création d'un réseau de pistes forestières associé.	Ss-projet 1 : Création d'une route + 1 place de dépôt/retournement.	xx	3.1	90	20 940
	Ss projet 2 : création d'un réseau de pistes	—	3.2	1500	18 000
	Total projet				38 940

Enjeux desservis	FORET (35 ha à fort enjeu de production de bois, essentiellement privé)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Permet la résorption du point noir du chemin rural des Epars à Buisson Rond, accessible seulement aux véhicules légers, et par conséquent engendre : . 20 ha supplémentaires rendus accessibles au tracteur . 15 ha avec une amélioration de la desserte existante (réduction de la traine) 109 200 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	accès aux habitations du Roselet
Propriétés traversées par l'infrastructure	34 propriétés privées + commune de Fillinges. Très morcelé. (pas de tracé sur chemin rural)
Faisabilité, contraintes particulières	—
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 ou 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Projet à étudier en lien avec le projet 2

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **4**

Feuillets de la carte **28**

Nom du projet **Bois des Boeufs - l'Epargny**

Communes concernées **Bonneville**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Bonneville ? ou association de propriétaires privés ?**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
<i>version 2 30/9/19</i> Création d'une route forestière au lieu-de Pierre Roussette au Bois des Boeufs (sous-projets 4.1 + 4.2) Amélioration et extension du réseau de pistes existant vers le captage des Croches (4.3 + 4.4) Place de dépôt à St Etienne (4.5)	Ss-projet 1 : Création d'une route + 1 place de dépôt/retournement.	xx	4.1	540	25 800
	Ss projet 2 : création d'une piste	—	4.2	822	9 864
	Ss projet 3 : amélioration de piste + création d'une place de dépôt	xx	4.3	220	13 740
	Ss projet 4 : Création de piste	—	4.4	420	7 548
	Ss projet 5 : Création de place de dépôt + piste	—	4.5		—
	Total projet				56 952

Enjeux desservis	FORET : 35ha à enjeu moyen de production de bois (peuplements feuillus ou mélangés, volume moyen) essentiellement privé et très morcelé.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Permet la desserte des parcelles forestières actuellement non desservies : . 23 ha supplémentaires rendus accessibles au tracteur . 11 ha supplémentaires rendus accessibles par câble, dont une bonne partie en périmètre de protection rapproché de captage 40 680 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Protection des périmètres de captage d'eau potable . Loisirs : itinéraire balisé de randonnée très fréquenté (boucle du Reyret) : le projet évite cet itinéraire . Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	. Environ 100 propriétés privées, très morcelées + commune de Bonneville . Chemin rural pour les tracés 4.3 et 4.4 en partie
Faisabilité, contraintes particulières	. La route comunale permettra le transport de bois seulement en courte longueur . Risque de mouvement de terrain (?) à évaluer au préalable
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Autres scenarios possibles : Desserte depuis le parking de la Corbière ?

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **6**

Feuillets de la carte **11 et 16**

Nom du projet **Desserte du Mont Vouan**

Communes concernées **Viuz en Sallaz**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Viuz en Sallaz**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
1. Transformation de pistes en route forestière au pied du versant ouest. 2. Raccordement du réseau de pistes avec création d'une place de dépôt à Chauffemérande.	Ss projet 1 : transformation de piste en route + 2 places de dépôt/retournement	xx	6.1	1175
	Ss projet 2 : création de piste + 1 place de dépôt	xx	6.2	290
	Total projet			140 634

Enjeux desservis	FORET (120 ha à enjeu de production de bois moyen sur le tiers ouest, et faible sur les 2/3 est). 75 % du massif desservi est la propriété communale de Viuz en Sallaz.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	L'ensemble du massif forestier du Mont Vouan est actuellement desservi par des pistes. Le projet proposé permettra d'améliorer les conditions de cette desserte à tracteur (réduire les distances de traine) et de trouver une alternative à la sortie des bois impossible par Sardagne (point noir bloquant ne pouvant être résolu) 28 500 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Site ENS du Mont Vouan (voir plan de gestion) . Itinéraire balisé PDIPR Boucle du Mont Vouan sur les tracés des projets.
Propriétés traversées par l'infrastructure	Sous-projet 1 : entièrement sur chemin rural ou propriété communale de Viuz. Sous-projet 2 : 5 propriétés privées + commune de Viuz.
Faisabilité, contraintes particulières	—
Démarches réglementaires nécessaires	. Avis conforme de l'ABF - monument historique classé des meulrières . Déclaration loi sur l'eau pour la traversée des 2 ruisseaux
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % ? - - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **8**

Feuillets de la carte **11**

Nom du projet **Route forestière du col de Ludran**

Communes concernées **Viuz en Sallaz, Saint André de Boège**

Maître d'ouvrage potentiel **Communes de Viuz en Sallaz et de Saint André**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une route forestière sur le plateau de Ludran.	Ss-projet 1 : Transformation d'une piste en route	–	8.1	420	50 274
	Ss projet 2 : création de route + 1 place de dépôt/retournement.	xx	8.2	475	65 978
	Total projet				116 252

Enjeux desservis	FORET (20 ha à enjeu moyen de production de bois, essentiellement privé)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Permet de créer un axe structurant au milieu de ce petit plateau, praticable par tout temps, le caractère très humide des terrains fait que le réseau actuel de pistes, très anarchique, n'est pas toujours praticable. Cela améliorerait donc sensiblement la desserte sur 20 ha, qui pourra se faire par tracteur, voire par câble. 12 600 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Site ENS du Mont Vouan (voir plan de gestion) . Itinéraire balisé PDIPR Boucle du Mont Vouan - boucle de la vallée verte . Présence de zones humides et de sonneurs à ventre jaune sur le secteur : le projet devra en tenir compte.
Propriétés traversées par l'infrastructure	13 propriétés privées + propriété communale de Viuz en Sallaz. Morcelé.
Faisabilité, contraintes particulières	terrains très humides peu portants
Démarches réglementaires nécessaires	. Eventuellement Déclaration loi sur l'eau pour la destruction de zones humides ? . Eventuellement Procédure espèce protégée pour sonneur à ventre jaune ?
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	–

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **9**

Feuillets de la carte **6 et 11**

Nom du projet **Route forestière de Ludran à chez Barret**

Communes concernées **St André de Boège, Viuz en Sallaz**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de St André (ou association de propriétaires privés ?)**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une route forestière ; création d'une piste et des annexes associées.	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route	—	9.1	270	24 408
	Ss projet 2 : création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	9.2	1130	123 961
	Ss projet 3 : création de piste	—	9.3	550	6 215
	Total projet				154 584

Enjeux desservis	FORET : 55 ha à enjeu de production de production moyen à fort.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	La sortie des bois par Boex, Bard et Grange Baud étant impossible ce secteur est actuellement inaccessible pour l'exploitation forestière. Cette route permettrait de desservir ces zones boisées sur environ 55 ha. 97 950 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. itinéraire balisé PDIPR Tour de la vallée verte . Riverains et commune défavorables
Propriétés traversées par l'infrastructure	37 propriétés privées + commune de Saint André de Boège et Viuz sur chemin rural.
Faisabilité, contraintes particulières	—
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Cette route ne devra pas être raccordée aux routes communales de Bard et Chez Baret (les routes étant trop étroites et limitées à 3,5T par la mairie de Viuz en Sallaz)

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **11**

Feuillets de la carte **11 et 12**

Nom du projet **Coudray et Plan du Limonet**

Communes concernées **Viuz en Sallaz**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Viuz en Sallaz**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
version 2 30/9/19 1. le Coudray : Extension de la piste existante (chemin rural) et pérennisation des sorties sur les routes communales 2. le Plan du Limonet : amélioration de la piste et pérennisation d'un lieu de dépôt de bois non aménagé.	Ss projet 1 : création de piste, amélioration de piste existante, création d'une place de dépôt.	xx	11.1 et 11.2	1130
	Ss projet 2 : amélioration de piste existante.	xx	11.3	500
	Total projet			36 072

Enjeux desservis	FORET : 16 ha à enjeu de production de bois moyen. Parcelles agricoles à proximité
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Il ne s'agit pas de projets structurants pour la desserte mais ils permettent de résoudre 2 points de blocage potentiels pour la sortie des bois sur la voirie publique (sortie entre maisons au Coudray, et manque de place de dépôt au plan du Limonet). Cela permet d'améliorer et d'étendre la desserte forestière au tracteur sur 16 ha de forêt. 18 900 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Habitations et bâtiments des 2 hameaux . Proximité de l'espace de bon fonctionnement du torrent le Foron
Propriétés traversées par l'infrastructure	23 propriétés privées + commune de Viuz en Sallaz (1/4 des tracés sur chemin rural)
Faisabilité, contraintes particulières	Zones concernées par des risques de glissement de terrain : faisabilité à vérifier au préalable. Par un diagnostic de terrain.
Démarches réglementaires nécessaires	—
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **13**

Feuillets de la carte **11**

Nom du projet **les Communaux de Vouan**

Communes concernées **Fillinges**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Fillinges**

Priorité **3 ?** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes			Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	
Extension de la desserte de la propriété communale par prolongement de la piste existante	Ss projet 1 : création de piste	xx	13.1	550	11 102
	Total projet				11 102

Enjeux desservis	FORET : 5 ha à enjeu de production de bois moyen, propriété communale.. PATURAGES : desserte du bas des parcelles à vocation pastorale ?
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Desserte au tracteur de 5 ha supplémentaires de forêt communale actuellement non desservie. La piste permettra aussi d'accéder par le bas aux prés propriétés de la commune. 8 100 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Pérenniser une place de dépôt non aménagée en haut de la piste le long de la voie communale (parcelles communales) . ENS du Mont Vouan et Espace de bon fonctionnement de la Menoge
Propriétés traversées par l'infrastructure	1 seule : commune de Fillinges
Faisabilité, contraintes particulières	Risque modéré à fort de glissement de terrain : faisabilité à confirmer au préalable, précautions à prendre lors du terrassement (talus, fossés, venues d'eau...)
Démarches réglementaires nécessaires	—
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	—

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **14**

Feuillets de la carte **16**

Nom du projet **Bois de Chaubon**

Communes concernées **Marcellaz, Peillonex, Fillinges**

Maître d'ouvrage potentiel **association de propriétaires privés**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
version 2 30/9/19 Création d'un accès routier supplémentaire vers le massif forestier et d'une piste centrale structurante avec places de dépôts.	Ss-projet 1 : Création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	14.1	180	20 385
	Ss projet 2 : création de piste	—	14.2	1725	23 391
	Ss projet 3 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	14.3	530	49 438
	Total projet				93 214

Enjeux desservis	FORET (le bois de Chaubon) 100 ha à fort enjeu de production : peuplements forestiers mixtes, foncier privé et très morcelé, terrain peu pentu mais peu portant et très humide.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet améliorera la desserte forestière au tracteur : - par diminution des distances de traine (pour 85 ha) - par création de places de dépôt pérennes et d'une piste centrale structurante - en permettant la sortie des bois du nord du massif Fillinges actuellement impossible par Bonnaz-Fillinges (donc 15 ha nouvellement accessibles) 126 150 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Présence de sonneurs à ventre jaune
Propriétés traversées par l'infrastructure	49 propriétés privées différentes. Parcellaire très morcelé.
Faisabilité, contraintes particulières	. Aléa faible à moyen de glissement de terrain sur le versant surplombant le Foron : le tracé de la piste, les terrassements, et la gestion des eaux devront le prendre en compte. Ne pas trop descendre dans le versant. . Sols mouilleux.
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **15**

Feuillets de la carte **24**

Nom du projet **Col de Saint Jean - Bois du Saut**

Communes concernées **Faucigny, St Jean de Tholome**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de St Jean de Tholome**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Création d'un accès routier forestier vers le Bois du Saut	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	15.1	700
	Ss projet 2 : création de piste	—	15.2	350
	Total projet			70 964

Enjeux desservis	FORET (le bois du Saut et alentours) 18 ha de forêt à enjeu de production moyen à fort.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet améliorera la desserte forestière au tracteur : - par l'augmentation des surfaces nouvellement desservies au tracteur sur 7 ha - par diminution des distances de traine pour 11 ha La desserte des parcelles agricoles déjà existante sera maintenue à l'identique. 17 640 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	22 propriétés privées, parcellaire très morcelé. Le tronçon de route 15.1 se situe pour les 2/3 de son linéaire sur un chemin rural.
Faisabilité, contraintes particulières	/
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	La partie ouest du Bois du Saut pourra être débordée vers l'ancienne carrière puis par la longue piste passant au sud du Bois du Saut. Il ne devra pas y avoir de création de piste reliant les réseaux des pistes existant venant de St Jean de Tholome et de Faucigny.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **18**

Feuillets de la carte **28 et 29**

Nom du projet **les Gallinons - l'Eponnet**

Communes concernées **Ayze**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune d'Ayze**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une desserte structurante forestière dans le bas du versant sud du Môle. Projet multifonctionnel.	Ss-projet 1 : Création de route forestière + 1 place de dépôt (ou tracé alternatif)	xx	18.1	260	19 366
	Ss projet 2 : création de piste	—	18.2	120	1 728
	Ss projet 3 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	18.3	400	48 300
	Ss projet 4 : Création de route forestière + 1 place de dépôt/retournement	xx	18.4	1370	164 230
	Ss projet 5 : création de piste	—	18.5	765	11 016
	Total projet				244 640

Enjeux desservis	FORET : 60 ha de forêt à enjeu de production faible ou moyen. Enjeux autres que la production de bois : protection , incendie, sanitaire...
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	1/ EXPLOITATION FORESTIERE : 60 ha de forêt actuellement non exploitables (ou dans des conditions très difficiles) rendus accessibles au tracteur. 2/ PREVENTION DES FEUX DE FORET : Accès pompiers potentiel (même si pas sécurisé aux normes de la lutte contre les incendies) 3/ PATURAGES : Le sous-projet 18.5 améliorera aussi la desserte pastorale. 23 700 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible . Périmètres de protection des captages d'eau + zones humide + torrents . Lutte contre les incendies : projet à étudier avec le SDIS 74 pour permettre un accès sécurisé des pompiers.
Propriétés traversées par l'infrastructure	126 propriétés privées, parcellaire très morcelé. Le tronçon de route 18.3 est entièrement sur chemin rural.
Faisabilité, contraintes particulières	. 1 zone humide sur le tracé de la route 120m à l'ouest du ruisseau de la Madeleine + traversée d'un torrent (tronçon 18.4) . Le passage dans le hameau des Gallinons sera difficile (accord des riverains,...) : 1 tracé alternatif serait techniquement possible en passant sous le hameau.
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau : traversée des cours d'eau, zone humide . Révision par la commune de la limitation à 19 T de la route des Gallinons ?
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Le coût de la route pourrait être nettement diminué si l'étude terrain conclut à la présence suffisante de matériau d'empierrement sur place.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **21**

Feuillets de la carte **25 et 28**

Nom du projet **les Granges - Sizon**

Communes concernées **Saint Jean de Tholome**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Saint Jean de Tholome**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Création d'un réseau de desserte forestière structurant (route et pistes) avec contournement d'un point noir empêchant la sortie des bois aux Granges	Ss-projet 1 : Création de route + 1 place de dépôt + 1 place de dépôt/retournement	xx	21.1	1250
	Ss projet 2 : création de pistes - Sizon, chez Bérourd, les Chesnais	—	21.2	1075
	Ss projet 3 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement + 1 place de dépôt	xx	21.3	910
	Ss projet 4 : création de pistes - la Merfière	—	21.4	1340
	Total projet			221 715

Enjeux desservis	FORET : 80 ha de forêt à enjeu de production moyen à fort. Secteur à vocation de production marquée , propriété 1/2 privée, 1/2 communale.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet améliorera nettement la desserte forestière : - Amélioration de la desserte existante au tracteur sur 40 ha par diminution des distances de traine (contournement des points noirs de la sortie des bois aux Granges et chez Bérourd) et par la création d'annexes pérennes et fonctionnelles (dépôt, retournement) - Extension des zones accessibles au tracteur : 40 ha nouvellement desservis. 146 820 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible . 1 Cours d'eau à traverser, zones humides localement (le projet contourne largement la zone humide du fond de chez Bérourd)
Propriétés traversées par l'infrastructure	Un peu plus de 70 propriétés privées, parcellaire très morcelé. Le linéaire du projet est à 1/3 sur des propriétés communales, 25 % sur des chemins ruraux, et 43 % sur propriétés privées.
Faisabilité, contraintes particulières	
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau : traversée du cours d'eau
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **22**

Feuillets de la carte **28**

Nom du projet **Chez Bérout**

Communes concernées **Saint Jean de Tholome**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de St Jean de Tholome**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Transformation en route forestière du début de l'accès au Môle depuis Chez Bérout et déplacement de la zone de stockage du bois plus en amont en forêt.	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement + 1 place de dépôt.	xx	22.1	770
	Total projet			36 110

Enjeux desservis	Il s'agit du principal accès pour le versant sud-ouest du Môle . FORET : 85 ha sur le versant sud-ouest du Môle, propriété communale à 90% (Saint de Tholome et Ayze). Enjeu de production de bois moyen à faible. . ALPAGE : alpages du Mole 1 et Mole 2 . LOISIRS : principal accès au Môle pour la randonnée et autres loisirs
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet à objectif principalement forestier permettra : - une amélioration de la desserte forestière avec une réduction de la distance de traîne d'environ 750 m et de meilleures conditions de stockage des bois - mais aussi un accès et un stationnement améliorés pour les pratiquants de loisirs allant sur le Môle (pas de stockage de bois à proximité du parking) 25 800 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Parking départ de randonnée pour le Môle + Itinéraire balisé PDIPR . Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété de la commune de Saint Jean de Tholome et chemin rural. + 1 propriété privée avec emplacement réservé au PLU.
Faisabilité, contraintes particulières	Réalisation facile a priori
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Tronçon interdit à la circulation des véhicules à moteur. Une signalisation adaptée serait souhaitable dès le parking de Chez Bérout : information sur les parcours balisés, les réglementations de circulation...

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **23**

Feuillets de la carte **25**

Nom du projet **Route de l'Ecuteux**

Communes concernées **la Tour, Saint Jean de Tholome, St Jеоire**

Maître d'ouvrage potentiel **Cnes de la Tour, ou St Jean de T. ou St Jеоire**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Création d'une route sylvo-pastorale desservant l'Ecuteux, reprenant les pistes existantes.	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 2 places de dépôt/retournement	xx	23.1	2990
	Ss projet 2 : création de pistes	—	23.2	200
	Ss projet 3 : création de pistes (projet en cours)	—	23.3	257
	Total projet			219 724

Enjeux desservis	. FORET : 75 ha de forêt à enjeu de production moyen. Propriété entièrement communale (la Tour, St Jеоire, et St Jean de T.) . ALPAGE de l'Ecuteux , propriété communale et privée (52 ha, enjeu fort)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	. Amélioration de la desserte forestière existante au tracteur sur 55 ha par diminution des distances de traine. . Amélioration de l'accès au bâtiment d'alpage : il sera possible en véhicule léger ou tracteur avec remorque (actuellement accès en 4x4 mais difficile) 24 750 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible . Périmètres rapprochés de protection des captages : 1 actif (Grand Bois), 1 abandonné (Bois de Viuz), 1 suspendu (l'Oasis)
Propriétés traversées par l'infrastructure	3 propriétés communales : la Tour, St Jеоire, St Jean de T.
Faisabilité, contraintes particulières	Aléa moyen de glissement de terrain sous l'Ecuteux
Démarches réglementaires nécessaires	. Demande de dérogation à l'ARS pour la transformation de pistes en route dans les 3 périmètres de protection des captages.
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % - valide jusqu'en 2020 . FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2024
Autres observations	. Le coût des travaux pourra évoluer sensiblement en fonction de la présence ou non de matériaux d'empierrement sur le tracé. . Tronçon 23.3 : dossier de demande subvention déposé par la commune de St Jеоire dans l'été 2019.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **25**

Feuillets de la carte **22**

Nom du projet **Place de dépôt - les Placettes**

Communes concernées **St Jеоire**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Saint Jеоire**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes			Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	
Aménagement d'une place de dépôt de bois collective	Ss-projet 1 : Création d'une place de dépôt	xx	—	—	8 000
	Total projet				8 000

Enjeux desservis	. FORET : 65 ha de forêt à enjeu de production moyen à fort, dans la combe en amont des Placettes. Propriété : environ 2/3 privée, 1/3 commune de St Jеоire.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	La desserte forestière dans cette combe, depuis les Placettes en bas jusqu'à Monte-Môle, Pétemont, la Berry en haut, est actuellement assurée par un réseau anarchique de pistes souvent bien trop pentues et en mauvais état : cela peut engendrer des problèmes de sécurité et de coût du débardage, de risques de pollution vers les captages d'eau, etc... Aucune solution n'a été trouvée pour structurer et améliorer ce réseau de desserte car plusieurs contraintes se cumulent ici : pente forte, présence de 2 cours d'eau, périmètres de protection des captages, foncier très morcelé... L'aménagement d'une place de dépôt collective aux Placettes permettra : . au minimum de mieux stocker les bois issus de ce secteur . d'envisager après expertise une arrivée de câble qui permettrait de débarder par câble ce versant (une coupe à câble reste cependant ici très hypothétique au vu des nombreuses contraintes : foncier, valeur des bois, relief...) — € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible . Périmètres rapprochés de protection des captages couvrant la moitié de la zone
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété privée.
Faisabilité, contraintes particulières	Emplacement réservé n°23 au PLU pour une place de dépôt. Zone à urbaniser à proximité de la place de dépôt (PLU de 2017)
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Un débardage par câble et l'abandon des pistes dans cette combe seraient favorables à la protection des captages. Cependant cette technique s'avèrerait ici très difficile à mettre en œuvre à court terme (multifonctionnalité). CC4R

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet	26	Feuillets de la carte	22
Nom du projet	Route forestière Copponaz - Lachat		
Communes concernées	Saint Jeoire		
Maître d'ouvrage potentiel	Commune de St Jeoire		
Priorité	1	(de 1 forte à 3 faible)	

		N° sur cartes			
version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
Création d'une route forestière et d'un réseau de pistes structurant	Ss-projet 1 : Création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	26.1	1140	129 093
	Ss projet 2 : création de piste	—	26.2	540	7 193
	Ss projet 3 : Création de route + 1 place de dépôt/retournement + 1 place de dépôt	xx	26.3	1220	179 709
	Ss projet 4 : création de pistes	—	26.4	925	17 871
	Ss projet 5 : création de piste (optionnel)	—	26.5	260	9 302
	Total projet				343 168

Enjeux desservis	FORET : 65 ha à fort enjeu de production de bois, dont environ la moitié propriété communale de St Jeoire, et la moitié privée. AUTRES : Bâtiments de Sur Cocu et Lachat (usages ?)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	1/ Permet un gain important en desserte forestière : . 50 ha de forêt rendus nouvellement accessibles par tracteur . 15 ha avec une amélioration de la desserte à tracteur : diminution des distances de trainage, meilleures conditions de stockage, suppression des tronçons de pistes très humides, ... 2/ Facilite l'accès en véhicule aux bâtiments de Lachat et Sur Cocu 242 550 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible . Zone sensible aigle royal (sur l'amont) . Zones humides fréquentes en amont de Lachat (non répertoriées)
Propriétés traversées par l'infrastructure	91 propriétés privées + 1/3 du linéaire sur le communal de Saint Jeoire .
Faisabilité, contraintes particulières	Aléa glissement de terrain moyen vers Copponaz. Nombreux petits torrents à franchir. Sous-projet 5 avec forte pente et terrain peu stable. Nombreuses zones mouilleuses sur les pistes existantes en amont de Lachat.
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau pour les traversées de ruisseaux (et zones humides ?)
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Ce projet pourrait être éventuellement scindé en 2 parties : . 26.1+26.2 : partie basse jusqu'à sur Cocu dans un 1er temps . 26.3+26.4 (et 26.5 tronçon optionnel) : partie haute dans un 2ème temps

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **27**

Feuillets de la carte **21 et 22**

Nom du projet **Route forestière de la Char d'en bas**

Communes concernées **Saint Jeoire**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Saint Jeoire**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une route forestière reprenant des pistes existantes	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 2 places de dépôt/retournement	xx	27.1	2010	165 602
	Ss projet 2 : création de pistes	—	27.2	750	10 170
	Total projet				175 772

Enjeux desservis	. FORET : 45 ha de forêt à enjeu de production moyen. Propriété : environ 10 ha privé + 35 ha communal.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	. Amélioration de la desserte forestière existante au tracteur sur 32 ha par diminution des distances de traine. . Extension de la surface forestière desservie : 13 ha nouvellement accessible au tracteur (par la piste 27.2) 57 030 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible . Périmètre rapproché de protection du captage de l'Oasis
Propriétés traversées par l'infrastructure	Commune de St Jeoire (environ 80 % du linéaire) + 17 propriétés privées
Faisabilité, contraintes particulières	Localement pente forte et rocher
Démarches réglementaires nécessaires	. Avis d'hydrogéologue et ARS pour la traversée du périmètre rapproché de protection de captage . Déclaration loi sur l'eau : ouvrages de franchissement des 2 torrents
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	A étudier en lien avec le projet 28 : La piste 27.2 est une alternative au tronçon de route 28.2, elle pourrait être prolongée pour desservir le secteur de Pétemons/Gonrad à la place du tronçon 28.2

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet	28	Feuillets de la carte	22 et 26
Nom du projet	Route forestière les Chars - Gonrad		
Communes concernées	Saint Jeoire, Marignier (hors schéma de desserte)		
Maître d'ouvrage potentiel	Association de propriétaires ? Commune de Saint Jeoire ?		
Priorité	2 ?	(de 1 forte à 3 faible)	

REALISATION CONDITIONNELLE : dans l'éventualité d'une évolution de la réglementation de la RD 406, (route du Môle depuis Marignier)

version 2 30/9/19

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une route forestière structurante depuis la route du Môle aux Chars (Marignier) jusqu'à Gonrad.	Ss-projet 1 : Création de route + 2 places de dépôt/retournement	xx	28.1	2580	200 688
	Ss projet 2 (optionnel) : Création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	28.2	720	56 832
	Ss projet 3 : Création de piste	—	28.3	500	6 660
	Total projet				264 180

Enjeux desservis	FORET : 120 ha de forêt à enjeu de production de bois globalement fort. 15 ha sur Marignier, 105 ha sur St Jeoire. Environ 3/4 de propriété privée, et 1/4 de propriété communale de St Jeoire. ALPAGES : pâturages (5ha) et anciens chalets de Gonrad et des Granges de Cormand
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	1/ Permet un gain important en desserte forestière : . 25 ha de forêt rendus nouvellement accessibles par tracteur . 95 ha avec une amélioration de la desserte à tracteur par réduction des distances de trainage 2/ Gain secondaire : Facilite l'accès et l'entretien des pâturages de Gonrad et des Granges de Cormand (5 ha), et l'accès aux chalets. (propriétés privées) 157 710 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	75 propriétés privées. Environ 1/4 du linéaire sur le communal de Saint Jeoire .
Faisabilité, contraintes particulières	. La RD du Môle est limitée à 19 T : accès grumiers actuellement interdit. . 1 passage obligé entre Monte-Môle et la Berry : pente en travers forte et rocher.
Démarches réglementaires nécessaires	. Révision par le Département de la réglementation de la route du Môle (actuellement limitée à 19T) = la condition du projet. . Déclaration loi sur l'eau pour la traversée du ruisseau . Etude d'impact au cas par cas, car route créée supérieure à 3 km. (Si le tronçon 28.2 n'est pas réalisé, pas d'étude d'impact à prévoir)
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	A étudier en lien avec le projet 27 : En effet si le projet 28 ne peut aboutir, la desserte du secteur de Pétemons / la Berry pourra être réalisée en prolongeant la piste 27.2

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **29**

Feuillets de la carte **18 et 22**

Nom du projet **Chounaz - Chez Presset**

Communes concernées **Saint Jeoire**

Maître d'ouvrage potentiel **commune de Saint Jeoire ? Association de propriétaires ?**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
<i>version 2 30/9/19</i>	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route	—	29.1	600
	Ss projet 2 : Création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	29.2	1130
	Ss projet 3 : création de pistes	—	29.3	790
	Total projet			60 341

Enjeux desservis	FORET : 21 ha de forêt à enjeu de production faible à moyen. Propriété 85 % privée, 15 % communale.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet de contourner 2 points noirs dans les hameaux de Chounaz et Chez Presset qui empêchaient toute mobilisation de bois. Ainsi, ce projet améliorera nettement la desserte forestière par extension des zones accessibles au tracteur sur 21 ha. 17 850 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	
Propriétés traversées par l'infrastructure	44 propriétés 25 % du linéaire sur la carrière Rosetto + 13 % sur propriété communale
Faisabilité, contraintes particulières	Coût des travaux peu élevés car terrain favorable (matériaux d'empierrement disponibles sur site)
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Un accord reste à conclure avec l'exploitant de la carrière.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **30**

Feuillets de la carte **18 et 22**

Nom du projet **Vers le Mont - Sur Don**

Communes concernées **Saint Jeoire, Mieussy (hors schéma de desserte)**

Maître d'ouvrage potentiel **Association de propriétaires**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Amélioration de la desserte sur la crête de Sur Don (accès depuis Mieussy)	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place dépôt/retournement	xx	30.1	700
	Ss projet 2 : Transformation de piste en route + 1 place dépôt/retournement	—	30.2	1200
	Ss projet 3 : création de pistes	—	30.3	1730
	Total projet			80 914

Enjeux desservis	FORET : 50 ha de forêt à enjeu de production faible à moyen. Propriété 100 % privée, située à moitié sur Mieussy et moitié sur Saint Jeoire. ALPAGE de Vers le Mont
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet une amélioration de la desserte forestière : . réduction des distances de trainage des bois pour 15 ha de forêt. . 35 ha de forêt nouvellement desservis au tracteur 26 790 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	—
Propriétés traversées par l'infrastructure	54 propriétés
Faisabilité, contraintes particulières	—
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	—

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **31**

Feuillets de la carte **18**

Nom du projet **Pont du Cruz**

Communes concernées **Saint Jeoire**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Saint Jeoire**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
Création d'une piste forestière entre la route départementale en amont du pont du Cruz.	Ss projet 1 : création de piste avec confortement de talus en glissement	-	31.1	290
	Total projet			13 725

Enjeux desservis	FORET : 7 ha à enjeu de production de bois moyen. Forêt communale de Saint Jeoire
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet d'étendre la desserte forestière au tracteur sur 7 ha de forêt communale avec des coupes de bois en prévision. 11 340 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Glissements de terrain et route départementale en amont . Itinéraire balisé PDIPR
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété communale de St Jeoire
Faisabilité, contraintes particulières	. Secteur en glissement de terrain : confortement des talus nécessaire
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	. La desserte de cette zone nécessite le maintien à long terme de l'accès grumier existant dans le hameau de Pouilly. . Avant-projet présenté en 2019 par l'ONF auprès de la commune, du CD 74 et du SM3A (pas de réponse au 17.9.19). Piste plus coûteuse que la moyenne à cause d'un confortement des talus à envisager.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **32**

Feuillets de la carte **12**

Nom du projet **Piste des Pendants à la Char**

Communes concernées **Viuz en Sallaz**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Viuz en Sallaz**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d'annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Amélioration de la piste existante, notamment par empierrement dans les secteurs mouilleux.	Ss projet 1 : amélioration de piste	-	32.1	1450	32 890
	Total projet				32 890

Enjeux desservis	FORET : 20 ha de forêt à enjeu moyen de production de bois . Forêt communale de Viuz en Sallaz
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait d'améliorer les conditions de débardage à tracteur : sur 20 ha de forêt communale . 9 000 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire fréquenté par des randonneurs à cheval : La circulation des randonneurs équestres serait facilitée par l'amélioration de cette piste.
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété communale de Viuz en Sallaz + 5 propriétés privées
Faisabilité, contraintes particulières	. Secteurs mouilleux localement
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60-80% ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **33**

Feuillets de la carte **13**

Nom du projet **les Jourdillets**

Communes concernées **Saint Jeoire**

Maître d'ouvrage potentiel **commune de Saint Jeoire**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

		N° sur cartes			
version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
Amélioration de l'entrée du secteur boisé au sud des Jourdillets par aménagement d'un franchissement de cours d'eau et d'une place de stockage en forêt accessible aux grumiers	Ss projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement + 1 passage à gué aménagé	xx	33.1	175	33 669
	Total projet				33 669

Enjeux desservis	FORET : 25 ha de forêt à enjeu de production faible à moyen. Propriété 1/2 privée, 1/2 communale.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet améliorera nettement les conditions de desserte forestière : - Amélioration de la traversée du cours d'eau (gain environnemental et d'accessibilité) et des conditions de stockage des bois (place de dépôt), plus de sortie par les champs. - Amélioration de la desserte existante au tracteur sur 20 ha par diminution des distances de traine. 7 350 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR Tour de village en village . 1 Cours d'eau à traverser
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété communale uniquement : entièrement sur chemin rural + 2 propriétés privées pour la place de dépôt.
Faisabilité, contraintes particulières	
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau : traversée du cours d'eau
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Actuellement les bois sortent en partie par les champs. Le réseau de pistes pourra être prolongé vers Mounet au sud.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **34**

Feuillets de la carte **12**

Nom du projet **Route sylvopastorale de Bellevouarde**

Communes concernées **Saint Jeoire**

Maître d'ouvrage potentiel **commune de Saint Jeoire ?**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
<i>version 2 30/9/19</i>	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route	—	34.1	600
	Ss projet 2 : Création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	34.2	520
	Total projet			39 652

Enjeux desservis	FORET : 45 ha de forêt à enjeu de production moyen. Propriété 90 % privée, 10 % communale. DOMAINE SKIABLE ALPAGE (enjeu secondaire car déjà bien desservi)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet : . une amélioration de la desserte des équipements du domaine skiable . une amélioration de la desserte forestière à tracteur : réduction d'au moins 500m de la distance de traine lors du débardage des bois situés sous cette route, dans le versant boisé sous Bellevouarde. . Extension de la zone forestière desservie au tracteur au tracteur sur 5 ha 26 100 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	Pistes de ski et télésièges (domaine skiable des Brasses)
Propriétés traversées par l'infrastructure	Sous-projet 1 : commune de St Jeoire uniquement Sous-projet 2 : 15 propriétés privées
Faisabilité, contraintes particulières	aléa moyen de glissement de terrain pour le sous-projet 2
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Cette route pourra aussi faciliter l'accès aux équipements du domaine skiable : la station des Brasses pourra être impliquée dans ce projet.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **35**

Feuillets de la carte **13**

Nom du projet **la Plagne**

Communes concernées **Saint Jeoire**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Saint Jeoire**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
<i>version 2 30/9/19</i> Pérennisation de la place de dépôt et création d'une piste forestière. Confortement de la route d'accès (glissement)	Ss projet 1 : Création de piste + acquisition place de dépôt + confortement route d'accès	xx	35.1	530
	Total projet			29 232

Enjeux desservis	FORET : 7 ha de forêt à enjeu de production fort. Propriété à 80 % communale 20 % privée.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet une amélioration de la desserte forestière essentiellement pour la forêt communale : . Amélioration des conditions de stockage pour 2 ha déjà desservis . 5 ha de forêt nouvellement desservis au tracteur 26 250 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	
Propriétés traversées par l'infrastructure	7 propriétés privées + commune de St Jeoire
Faisabilité, contraintes particulières	aléa moyen de glissement de terrain
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 ou 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **36**

Feuillets de la carte **17**

Nom du projet **Route forestière de la Chaumette**

Communes concernées **Viuz en Sallaz (sous-projets 1 et 2), Ville en Sallaz (sous-projet 3)**

Maître d'ouvrage potentiel **Communes de Viuz et Ville en Sallaz (reste à déterminer)**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes			Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	
Création d'une route multifonctionnelle et d'une piste à vocation forestière. La 1ère moitié du tracé réutilise une piste existante (chemin rural sur Viuz en Sallaz) .	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 2 places de dépôt.	xx	36.1	690	33 005
	Ss projet 2 : création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	36.2	250	37 950
	Ss projet 3 : création de piste	—	36.3	600	14 030
	Total projet				84 985

Enjeux desservis	FORET : 30 ha à enjeu de production de bois moyen, essentiellement privée. AUTRES : Accès aux bâtiments de Senoche et la Chaumette
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	L'accès aux bâtiments de la Chaumette pourra se faire par véhicule léger. Le gain principal concerne cependant la desserte forestière : . amélioration de la desserte existante par tracteur sur 24 ha par réduction des distances de traine et amélioration des conditions de stockage du bois. . 6 ha nouvellement desservis au tracteur (sous-projet 36.3) 20 070 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Périmètres de protection rapprochée de captages d'eau de la Plagne et la Pêche . Itinéraire balisé au PDIPR entre la Plagne et la Chaumette
Propriétés traversées par l'infrastructure	19 propriétés privées + commune de Viuz en Sallaz (tronçon 36.1 sur chemin rural)
Faisabilité, contraintes particulières	. Zones à risques de glissement de terrain, en particulier le talweg du ruisseau des Bellosses : tronçon 36.2 mais surtout 36,3 . Conduite d'eau (usée ?) sous le chemin existant vers la Chaumette.
Démarches réglementaires nécessaires	. Demande de dérogation auprès de l'ARS pour créer une route dans le périmètre de protection de captages rapproché. . Déclaration loi sur l'eau (traversée du ruisseau des Bellosses)
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	. Les sous-projets 36.1 et 36.2 sont conditionnés par l'obtention d'une dérogation à la réglementation de protection des captages (périmètre de protection) par la préfecture (ARS) . Le sous projet 36.3 (création de piste) est conditionné à la réalisation d'un diagnostic sur le risque de glissement : il pourra être raccourci si l'étude conclut à un risque trop fort de glissement.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **37**

Feuillets de la carte **17**

Nom du projet **Route sylvopastorale de Vernant**

Communes concernées Viuz en Sallaz, Ville en Sallaz, la Tour, St Jeoire

Maître d'ouvrage potentiel Commune de la Tour ? Commune de Saint Jeoire ?

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une route sylvopastorale depuis la Char (Viuz) jusqu'aux chalets de l'Herbette d'en Haut (St Jeoire)	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt.	xx	37.1	1250	92 130
	Ss projet 2 : création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	37.2	1860	154 179
	Total projet				246 309

Enjeux desservis	. ALPAGES : les alpages de Vernant et de l'Herbette (enjeux forts) . FORET : 25 ha de forêt à enjeu de production faible à moyen. Propriété mi privée, mi communale. (Ne sont pas comptabilisées les zones boisées sans enjeu de production de bois)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	L'accès aux 2 alpages pourra se faire bien plus facilement qu'actuellement (accès 4x4 par piste difficile), c'est-à-dire en véhicule léger ou tracteur avec remorque, ou grumier. D'où une exploitation et un entretien des pâtures facilités. A moyen terme, sans amélioration de l'accès, ces 2 alpages risquent d'être abandonnés. Le gain en desserte forestière : . amélioration de la desserte existante par tracteur sur 15 ha par réduction des distances de traîne . . 10 ha nouvellement desservis au tracteur 20 850 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR "Boucle des Brasses" . Périmètres de protection rapprochée des captages d'eau
Propriétés traversées par l'infrastructure	23 propriétaires privées + 3 propriétaires communaux
Faisabilité, contraintes particulières	. Aléa moyen de glissement très localisé, vers Praz Bé (Ville en Sallaz.)
Démarches réglementaires nécessaires	. <u>Demande de dérogation auprès de l'ARS</u> pour créer une route dans le périmètre de protection rapproché du captage de Pachtod. . <u>Etude d'impact au cas par cas</u> (route > 3km) à préciser par les services de l'Etat . Déclaration loi sur l'eau : traversée du torrent
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020 . FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2024
Autres observations	. Il existe un tracé alternatif au sous-projet 37.2 qui passerait dans la combe 60 m en amont des chalets de Vernant (sur le sentier)

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **38**

Feuillets de la carte **12**

Nom du projet **Bois de Chaz**

Communes concernées **Viuz en Sallaz**

Maître d'ouvrage potentiel **commune de Viuz en Sallaz**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
Transformation d'un tronçon de chemin rural pour le rendre multifonctionnel et permettre à la fois la desserte forestière et l'accès en véhicule léger aux maisons de Chez Gavillet.	Ss projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	38.1	220	17 150		
	Total projet						17 150

Enjeux desservis	FORET : 11 ha de forêt à enjeu de production moyen, privée. AUTRES : chez Gavillet 2 maisons.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet améliorera les conditions de desserte forestière en réduisant un peu les distances de traine et en améliorant les conditions de stockage (pour 11 ha de forêt). Il permet aussi que cette portion de chemin rural puisse assurer à la fois la sortie des bois sans trainage, et la circulation en véhicule léger pour l'accès chez Gavillet) 4 950 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété communale uniquement : entièrement sur chemin rural + 2 propriétés privées pour la place de dépôt.
Faisabilité, contraintes particulières	/
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	. Débardage par câble rendu possible sous la route - à expertiser toutefois. . La transformation en route accessible aux grumiers pourrait se poursuivre sur ce chemin rural jusqu'à la clairière de chez Gavillet, pour la desserte forestière des parcelles de part et d'autre du chemin. Les projets 38 et 39 pourraient être regroupés en 1 seul projet

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **39**

Feuillets de la carte **12**

Nom du projet **le Déluge**

Communes concernées **Viuz en Sallaz**

Maître d'ouvrage potentiel **commune de Viuz en Sallaz**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
Création d'une route forestière pour mieux desservir les forêts de la partie haute du Déluge, reprenant une piste existante.	Ss projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	39.1	810	100 570		
	Total projet						100 570

Enjeux desservis	FORET : 18 ha de forêt à enjeu de production moyen à faible. Propriété moitié privée, moitié communale (Viuz).
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet améliorera les conditions de desserte forestière en réduisant fortement les distances de traine et en améliorant les conditions de stockage (pour 15 ha de forêt). Faible volume sur pied dans les parcelles privées. 8 100 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible du Déluge
Propriétés traversées par l'infrastructure	Propriété communale uniquement : sur chemin rural + forêt communale
Faisabilité, contraintes particulières	Terrain peu portant. (Glissement de terrain ancien, mais a priori stabilisé aujourd'hui)
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Les projets 38 et 39 pourraient être regroupés en 1 seul projet.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **40**

Feuillets de la carte **14**

Nom du projet **l'Arpaz**

Communes concernées **Onnion, (Mieussy)**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune d'Onnion**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
Amélioration de la desserte du secteur de l'Arpaz dans un objectif principalement forestier (accès depuis Mieussy)	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 1 place dépôt/retournement	xx	40.1	770
	Ss projet 2 : Création de piste	—	40.2	700
	Total projet			93 309

Enjeux desservis	FORET : 28 ha de forêt à enjeu de production moyen. Propriété moitié privée, moitié communale. ALPAGE de l'Arpaz (chalets + pâturages +/- boisés)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettra surtout une amélioration de la desserte forestière : . pour les grumiers alternative à l'accès par la RF de l'Arpaz, qui localement s'affaisse. . réduction des distances de trainage des bois pour 11 ha de forêt. . 6 ha de forêt nouvellement desservis au tracteur . 11 ha de forêt rendus potentiellement accessibles par câble Les bâtiments d'alpage de l'Arpaz étant déjà accessible pour l'alpagiste, ce projet permettrait toutefois d'envisager plus facilement la reconquête de certains pâturages trop boisés. 17 640 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	Itinéraire balisé inscrit au PDIPR
Propriétés traversées par l'infrastructure	6 propriétés privés + 2 communes (Onnion, Mieussy)
Faisabilité, contraintes particulières	Terrain sensible aux mouvements de terrain (flysch) : diagnostic préalable nécessaire
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60? 80 % ?- valide jusqu'en 2020 . FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2024
Autres observations	<i>Projet reprenant les projets n° 2 (route) et 3 (piste) du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012.</i>

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **41**

Feuillets de la carte **4 et 9**

Nom du projet **Routes forestières de la Diomaz et de la Bray**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
<i>version 2 30/9/19</i> Amélioration des routes forestières de la Diomaz et de la Bray (soutènement, résorption de points noirs) Création de places de dépôt	Ss-projet 1 : Amélioration RF de la Bray	xx	42.1	3720	313 600
	Ss-projet 2 : Amélioration RF de la Diomaz	—	42.2	360	61 824
	Ss projet 3 : Création place de dépôt le Bécu	xx	—	—	14 576
	Total projet				390 000

Enjeux desservis	FORET : 313 ha de forêt à enjeu de production moyen. Environ 2/3 propriété communale de Mégevette, 1/3 privé.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait la pérennisation de la desserte existante à grumier sur un axe structurant desservant ce massif forestier (la dégradation de la route construite en 1975 remettait en cause l'accès des grumiers) L'amélioration de ces routes est aussi un préalable à l'extension de la desserte sylvopastorale vers les secteurs plus éloignés du massif (projets 43, 45, 42B) <i>131 000 € HT de plus-value forestière estimée sur 5 ans (chiffrage projet ONF 2019)</i>
Autres enjeux à prendre en compte	. Zones humides à proximité
Propriétés traversées par l'infrastructure	113 propriétés privés + 2 propriétés communales (Onnion, Mégevette)
Faisabilité, contraintes particulières	/
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	<i>Projet reprenant en partie les projets n° 8, 9, et 18 du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012.</i> Projet en cours de lancement : demande de subvention FEADER qui a été déposée à l'été 2019 par la commune de Mégevette.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **42**

Feuillets de la carte **4 et 9**

Nom du projet **Route forestière des Bettets**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
Amélioration de la desserte forestière dans le secteur des Bettets / les Frêtes par transformation d'une piste forestière en route accessible aux grumiers.	Transformation de piste en route	-	42.3	1380
	Total projet			206 080

Enjeux desservis	FORET : 30 ha de forêt à enjeu de production moyen. Propriété communale de Mégevette. ALPAGE des Bétets (chalets + 60 ha de pâturages +/- boisés)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait surtout une amélioration de la desserte forestière par réduction des distances de trainage des bois pour 30 ha de forêt déjà accessible au tracteur. L'alpage des Bétets étant déjà accessible en 4x4 pour l'alpagiste, l'intérêt pastoral est moindre, mais son accès et son exploitation seront évidemment facilités. 13 500 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR Tour des crêtes de Bellevaux . Zones humides à la Léchère
Propriétés traversées par l'infrastructure	<5 propriétés privés + 1 propriétaire communal (Mégevette) sur 90 % du linéaire
Faisabilité, contraintes particulières	Tracé des lacets dans les Bétets à préciser
Démarches réglementaires nécessaires	(Eventuellement déclaration loi sur l'eau si destruction de zone humide > 1000 m ² ?)
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ?- valide jusqu'en 2020
Autres observations	<i>Projet reprenant en partie les projets n° 8, 9 du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012.</i> <i>Lancement du projet envisagé par la commune de Mégevette pour 2020 ? (Etude préalable en cours par l'ONF)</i>

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **43**

Feuillets de la carte **2 et 4**

Nom du projet **Route sylvopastorale les Jottys / Béman d'en Haut**

Communes concernées **Mégevette, (Bellevaux)**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Transformation de la piste existante en route, des Jottys à Béman d'en Haut (Bellevaux). Extension du réseau de pistes forestières sur le plateau de Béman.	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 2 places de dépôt + surlargeurs.	xx	43.1	3070	189 840
	Ss projet 2 : création de route + 1 place de dépôt/retournement	xx	43.2	370	48 328
	Ss projet 3 : création de pistes	—	43.3	1710	23 393
	Total projet				261 561

Enjeux desservis	FORET : 90 ha à enjeu moyen de production de bois essentiellement privée (30 ha sur Mégevette, 60 sur Bellevaux) : ALPAGES : alpage des Jottys (87 ha) ; pâturages en voie de fermeture sur Béman ?
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Le gain pour la desserte pastorale est secondaire : reconquête de pâturages envisageable à Béman ? mais desserte déjà existante aux Jottis. Le gain principal concerne l'exploitation forestière et il est conséquent : . 27 ha nouvellement desservis par câble . 53 ha nouvellement desservis par tracteur . 10 ha avec une forte diminution de la distance de traîne 97 650 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR tour des crêtes de Bellevaux
Propriétés traversées par l'infrastructure	17 propriétés privées + commune de Mégevette
Faisabilité, contraintes particulières	
Démarches réglementaires nécessaires	. Etude d'impact au cas par cas (car route empierrée de plus de 3km)
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ?- valide jusqu'en 2020 . FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Ce projet a déjà été proposé au printemps 2019 dans le schéma de desserte du Roc d'Enfer (CC du Ht Chablais) car il dessert en partie Bellevaux. Le comité de pilotage l'a validé.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **44**

Feuillets de la carte **4**

Nom du projet **Piste sylvo-pastorale de la Torche**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
Amélioration et prolongement d'une piste vers le bâtiment d'alpage de la Torche	Ss-projet 1 : Amélioration de piste + 1 place de dépôt/retournement	xx	44.1	620
	Ss projet 2 : Création de piste	—	44.2	250
	Total projet			20 640

Enjeux desservis	ALPAGE : bâtiment d'alpage de la Torche + alpage de 45ha en cours de fermeture FORET : 5 ha de forêt privée à faible enjeu de production de bois
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait : . de créer un accès 4x4 et tracteur au bâtiment d'alpage de la Torche . de faciliter d'éventuels travaux de déboisement pour reconquérir l'alpage (grâce à la création d'une place de dépôt fonctionnelle en bas de piste)
Autres enjeux à prendre en compte	
Propriétés traversées par l'infrastructure	commune de Mégevette + 10 propriétés privées pour le sous-projet 2
Faisabilité, contraintes particulières	Traversée du talweg et du torrent : terrains instables
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau : traversée du cours d'eau
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2024
Autres observations	Ce projet remplace partiellement le projet 12 route sylvo-pastorale de la Torche du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012 (projet non repris dans le schéma de desserte CC4R)

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **45**

Feuillets de la carte **4**

Nom du projet **Route forestière du Devant**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

		N° sur cartes			
version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
Transformation d'une piste forestière de la forêt communale en route avec place dépôt/retournement.	Transformation de piste en route + 1 place de dépôt/retournement	xx	45.1	325	40 969
	Total projet				40 969

Enjeux desservis	FORET : 30 ha de forêt à enjeu de production moyen. Propriété communale de Mégevette pour 1/4, le reste étant privé.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait une amélioration de la desserte forestière par : . réduction des distances de trainage des bois pour 10 ha de forêt déjà accessible au tracteur. . 20 ha de forêt rendus nouvellement accessibles par câble 9 900 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	
Propriétés traversées par l'infrastructure	<4 propriétés privés + 1 propriétaire communal (Mégevette) sur 90 % du linéaire
Faisabilité, contraintes particulières	Les coupes à câble envisageables techniquement seront a priori très complexes à mettre en œuvre car situées sur un foncier morcelé privé
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 ou 80 % ?- valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **46**

Feuillets de la carte **3**

Nom du projet **Route pastorale des Fangles**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette ? Propriétaires de l'alpage ?**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Transformation d'une piste et d'un sentier en route pastorale empierrée avec une plate-forme pour l'installation d'une traite mobile.	Création d'une route pastorale + plate-forme	-	46.1	330
	Total projet			21 432

Enjeux desservis	ALPAGE unité pastorale des Fangles (13,9 ha) et autres unités alentours.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait à l'alpagsite d'installer une traite mobile pour améliorer l'exploitation de cet alpage laitier.
Autres enjeux à prendre en compte	. Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	4 propriétés privées + 1 propriétaire communal (Mégevette)
Faisabilité, contraintes particulières	/
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2024
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **48**

Feuillets de la carte **3 et 8**

Nom du projet **Réseau de pistes de la Vondonfle**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Association de propriétaires**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Amélioration et extension du réseau de pistes forestières existantes	Ss-projet 1 : Amélioration de piste	—	48.1	840	10 080
	Ss projet 2 : Création de piste	—	48.2	1280	18 432
	Ss projet 3 : création de piste	—	48.3	230	3 312
	Total projet				31 824

Enjeux desservis	FORET : 20 ha environ de forêt à enjeu de production faible. Propriété privée.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait d'améliorer la desserte forestière de ce secteur sans gros investissement ici injustifié, avec : . 15 ha de forêt nouvellement accessibles au tracteur . une réduction des distances de trainage pour 5 ha de forêt déjà accessible au tracteur 3 000 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR Tour de village en village
Propriétés traversées par l'infrastructure	35 propriétés
Faisabilité, contraintes particulières	. Risque torrentiel + chutes de blocs vers le chef-lieu en contrebas : une bonne gestion des ruissellements sera nécessaire pour éviter d'aggraver l'aléa ruissellement / torrentiel dans ce secteur sensible.
Démarches réglementaires nécessaires	. Déclaration loi sur l'eau pour la traversée de cours d'eau ?
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **49**

Feuillets de la carte **8**

Nom du projet **Réseau de pistes du Fresnay**

Communes concernées **Mégevette, Onnion**

Maître d'ouvrage potentiel **Association de propriétaires ? Commune d'Onnion ?**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	
Amélioration et extension du réseau de pistes existantes. Création d'un petit tronçon de route sylvo-pastorale.	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + plate-forme pour traite mobile	–	49.1	270
	Ss projet 2 : Amélioration de piste	–	49.2	1225
	Ss projet 3 : Création de piste	–	49.3	615
	Total projet			42 470

Enjeux desservis	FORET : 38 ha environ de forêt à enjeu de production faible ; propriété à moitié communale, moitié privée. ALPAGE : alpage du Fresnay 17 ha
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait d'améliorer la desserte forestière et pastorale de ce secteur avec : . L'amélioration de la desserte interne de l'alpage + la possibilité de traite mobile . 8 ha de forêt nouvellement accessibles au tracteur . une réduction des distances de trainage pour 30 ha de forêt déjà accessible au tracteur 5 700 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR Tour de village en village . Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	15 propriétés privées + 2 propriétaires communaux + un linéaire important sur chemin rural d'Onnion
Faisabilité, contraintes particulières	
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ?- valide jusqu'en 2020 . FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	La sortie des bois en grumiers via chez Magnin , la Culaz derrière (Mégevette) ne peut se faire qu'en longueur de 8m maxi et à 1/2 charge.

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **51**

Feuillets de la carte **7 et 8**

Nom du projet **Route sylvopastorale de Bouttecul**

Communes concernées **Onnion, (Bogève)**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune d'Onnion**

Priorité **1** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes			Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	
Transformation des pistes existantes en route sylvopastorale accessible aux grumiers, des Grangettes (Bogève) à la Pesse (Onnion)	Ss-projet 1 : Transformation de piste en route + 2 places de dépôt + surlargeurs.	–	51.1	1250	113 000
	Ss projet 2 : Amélioration de l'empierrement de la route	–	51.2	1280	21 696
	Total projet				134 696

Enjeux desservis	FORET : 30 ha à enjeu moyen à fort de production de bois, privée. (5ha sur Bogève, 25 sur Onnion) ALPAGES : 2 unités pastorales Bouttecul et Berga Biouttecul. (au total 59 ha)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permettrait : . une amélioration de la qualité des infrastructures pour l'accès aux pâturages (les pistes étant dégradées dans les secteurs humides) . une amélioration de la desserte forestière permettant l'accès des grumiers et donc la réduction sensible des distances de traine au tracteur pour 30 ha de forêt. 15 750 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR tour de la vallée verte . Présence de zones humides . Périmètre rapproché de protection des captages . Espace naturel sensible
Propriétés traversées par l'infrastructure	Quasiment tout l'itinéraire est sur des chemins ruraux (d'Onnion ou Bogève)
Faisabilité, contraintes particulières	Secteurs humides nécessitant des empierrements conséquents et des fossés (travaux coûteux).
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 60 % ? - valide jusqu'en 2020 . FEADER PDR mesure 7.61 (pastoralisme) taux 70 % - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Pour le sous-projet 2 : nécessité de réagir vite car EDF qui a empierré le chemin va enlever l'empierrement à la fin 2019 si aucune demande ne lui est faite auparavant. (empierrement liés aux travaux sur les lignes en 2018-19)

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **54**

Feuillets de la carte **3**

Nom du projet **Piste forestière du Mont**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Association de propriétaires**

Priorité **2** (de 1 forte à 3 faible)

version 2 30/9/19 Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
Création d'une piste forestière et d'une place de dépôt/retournement	Ss projet 1 : Création de piste + 1 place de dépôt/retournement + 1 gué aménagé	xx	54.1	625	31 875		
	Total projet						31 875

Enjeux desservis	FORET : 24 ha de forêt à enjeu moyen de production de bois. Propriété privée et morcelée.
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet une amélioration de la desserte forestière : . 8 ha de forêt nouvellement desservis au tracteur . 16 ha de forêt rendue potentiellement exploitable par câble 17 280 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Ruisseau du Mont
Propriétés traversées par l'infrastructure	9 propriétés privées
Faisabilité, contraintes particulières	. Traversée du ruisseau du Mont : torrent, berges instables . La mise en œuvre d'une coupe à câble reste très hypothétique compte tenu du fort morcellement des propriétés dans cette zone rendue accessible.
Démarches réglementaires nécessaires	déclaration loi sur l'eau pour la traversée du cours d'eau
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	<i>Projet 7 du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012</i>

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **55**

Feuillets de la carte **14**

Nom du projet **Piste de Coléron**

Communes concernées **Onnion (+ Mieussy)**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune d'Onnion ?**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Linéaire d'infrastructure concerné (ml)	Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures		
Création d'une piste forestière et aménagement en radier du gué sur le torrent de l'Eau froide sur Mieussy.	Ss projet 1 : Création de piste + 1 gué aménagé en radier (sur Mieussy)	-	55.1	670	22 550
	Total projet				22 550

Enjeux desservis	FORET : 10 ha de forêt à enjeu moyen de production de bois. Propriété communale (10 %) et privée (90%)
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet une amélioration de la desserte forestière : . 10 ha de forêt nouvellement desservis au tracteur 16 200 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	Plusieurs petis cours d'eau à traverser
Propriétés traversées par l'infrastructure	9 propriétés
Faisabilité, contraintes particulières	. Plusieurs petits cours d'eau à traverser . Terrains humides et globalement instables
Démarches réglementaires nécessaires	déclaration loi sur l'eau pour la traversée du cours d'eau
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	Projet 11 du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012

Fiche action
PROJET D'INFRASTRUCTURE DE DESSERTE

n° du projet **56**

Feuillets de la carte **1 et 2**

Nom du projet **Piste forestière du Châtelet**

Communes concernées **Mégevette**

Maître d'ouvrage potentiel **Commune de Mégevette ?**

Priorité **3** (de 1 forte à 3 faible)

Description	Travaux à réaliser (par sous-projet)	N° sur cartes		Coût ¹ € HT
		N° des Projets d' annexes	N° des projets / sous-projets d'infrastructures	Linéaire d'infrastructure concerné (ml)
Création d'une piste forestière et d'une place de dépôt/retournement	Ss projet 1 : Création de piste + 1 place de dépôt/retournement	xx	56.1	1325
	Total projet			29 875

Enjeux desservis	FORET : 14 ha de forêt à enjeu moyen de production de bois. Propriété privée morcelée
Plus-value apportée à la gestion de l'espace forestier et pastoral	Ce projet permet un gain en desserte forestière : . 8 ha de forêt nouvellement desservis au tracteur . 6 ha de forêt avec amélioration de la desserte au tracteur par réduction des distances de traîne et amélioration des conditions de stockage. 15 660 € HT de revenu net supplémentaire de vente de bois cumulé sur 15 ans ⁽²⁾
Autres enjeux à prendre en compte	. Itinéraire balisé PDIPR au Châtelet : tour des crêtes de Bellevaux
Propriétés traversées par l'infrastructure	18 propriétés + la moitié du linéaire sur chemin rural
Faisabilité, contraintes particulières	. Aléa modéré de ruissellement et chutes de pierres (avec comme enjeu en aval la route départementale) : à prendre en compte dans la conception de la piste, et dans la gestion forestière ultérieure . La route menant au Châtelet est très étroite : les grumiers ne pourront évacuer le bois de ce secteur uniquement en courte longueur et en 1/2 charge.
Démarches réglementaires nécessaires	aucune
Financements envisageables	. FEADER PDR mesure 4.31 (desserte forestière) taux 80 % ? - valide jusqu'en 2020
Autres observations	. <i>Projet 6 du schéma de desserte Mégevette/Mieussy/Onnion 2012</i> . Un scénario alternatif devra être étudié au stade projet : création d'une route forestière depuis Jambaz de là (Bellevaux), se dirigeant vers le sud-ouest à flanc de versant et arrivant près de l'Erplan. Cela permettrait d'éviter le passage très délicat de la voie communale du Châtelet et augmenterait la surface forestière rendue accessible.

Précisions sur les données fournies dans les fiches actions :

¹ **Le cout estimatif des projets** comprend :

- . La réalisation des travaux
- . La maîtrise d'œuvre des travaux

Il n'inclut pas :

- . L'animation auprès des propriétaires et l'étude de projet
- . Les éventuelles autres études et démarches préalables (dossier d'autorisation, étude environnementale...)
- . L'entretien ultérieur de l'infrastructure
- . Les éventuelles acquisitions foncières

Il s'agit d'un chiffrage approximatif au stade d'avant-projet, les projets n'ayant pas fait l'objet d'étude de projet détaillée.

²

Revenu net supplémentaire issu des ventes de bois cumulé sur 15 ans :

Il s'agit d'une estimation des revenus supplémentaires en terme d'exploitation forestière engendrés par la création de l'infrastructure de desserte ; c'est un montant cumulé sur 15 années et pour tous les propriétaires forestiers concernés par cette desserte.

Valeurs retenues

Cotation de l'enjeu de production forestière	faible	moyen	fort
Potentiel de production	2 m3/ha/an	6 m3/ha/an	8 m3/ha/an
Valeur économique du peuplement - exploitation par tracteur	5 €/m3 sur pied	18 €/m3 sur pied	35 €/m3 sur pied
Valeur économique du peuplement - exploitation par câble	0 €/m3 sur pied	3 €/m3 sur pied	20 €/m3 sur pied
Desserte améliorée au tracteur	5 €/m3 gagnés	5€/m3 gagnés	5€/m3 gagnés

Le principe retenu est que le volume récolté est le potentiel de production